

ANNEE 1948

AVRIL

CONJONCTION

No. 14

ARTICLES

Jacques Soustelle, E. Torsen, Georges de Corganoff

POEMES

Jean F. Briere, Fernand Lot

PORTRAITS

Albert Camus par Pierre Descaves

COURRIER DE FRANCE

Les intellectuels noirs de Paris ont leur Revue
Récents travaux sur la littérature française
l'Université française à New-York

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

En lisant «Dernières Floraisons»
Deux années à l'Université de Paris
Genèse d'une Nation
Aperçu sur la sonate et la musique de violon
A propos de Macandal
Le Musée National d'Haïti
Livres et Revues

CHRONIQUE

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE

ANNEE 1948

AVRIL

CONJONCTION

No. 14

ARTICLES

Jacques Soustelle, E. Tersen, Georges de Corganoff

POEMES

Jean F. Brierre, Fernand Lot

PORTRAITS

Albert Camus par Pierre Descaves

COURRIER DE FRANCE

Les intellectuels noirs de Paris ont leur Revue
Récents travaux sur la littérature française
l'Université française à New-York

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

En lisant «Dernières Floraisons»
Deux années à l'Université de Paris
Genèse d'une Nation
Aperçu sur la sonate et la musique de violon
A propos de Macandal
Le Musée National d'Haïti
Livres et Revues

CHRONIQUE

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE

*Institut Français
d'Haïti*

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

- Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.
- Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.
- Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.
- Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
I Jacques Soustelle — <i>Une rançon du progrès</i>	1
E. Tersen — <i>La Révolution de 1848 et l'abolition de l'esclavage</i>	3
Georges de Corganoff — <i>Introduction à la biologie médicale</i>	6
Jean F. Brierre — <i>Pâques</i>	12
Fernand Lot — <i>Instants d'affluence</i>	15
Pierre Descaves — <i>Albert Camus et la conscience française</i>	17
 II Courrier de France	
Les intellectuels noirs de Paris ont leur revue <i>Par Jean Terrier</i>	21
Récents travaux sur la littérature française contemporaine (1) <i>Par Henri Peyre</i>	24
Le 6ème anniversaire de l'université française à New-York.....	31
 III Lettres, Sciences et Arts en Haïti	
En lisant «Dernières Floraisons»..... <i>Par Yves Auguste</i>	32
Deux années à l'Université de Paris..... <i>Par Pradel Pompilus</i>	35
Genèse d'une nation..... <i>Par Catts Pressoir</i>	40
Aperçu sur la sonate et la musique de violon <i>Par J. R. Gilbert</i>	46
A propos de Macandal..... <i>Par Luc Nemours</i>	49
Le Musée National d'Haïti..... <i>Par Luc Dorsinville</i> ...	51
Livres et Revues.....	54
 IV Chronique	58

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

**Port-au-Prince
Tel. 2756**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Summer — Port au Prince — Haïti
Téléphone : 5452**

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

a l'Etranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

**ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)**

**FREMY SEJOURNE
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)**

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

I

Jacques Soustelle : UNE RANÇON DU PROGRES

Les immenses progrès réalisés par les sciences physiques depuis le début de ce siècle et particulièrement depuis la première guerre mondiale ont entraîné une conséquence qui n'a pas été souvent remarquée mais qui semble fort importante : c'est que la complication des recherches, l'extrême aridité des méthodes, l'abstraction poussée aux ultimes limites quant à l'exposé des solutions, qui caractérisent la science moderne, la rendent pratiquement inassimilable à l'esprit public. Tout citoyen modérément instruit d'un pays civilisé pouvait se représenter la forme ronde de la terre, les forces d'attraction définies par Newton, les microbes de Pasteur, les ondes et les rayons de l'électricité et de l'optique. Sans doute, derrière ces notions courantes, vulgarisées, se cachaient de subtiles structures mathématiques; mais les images populaires n'étaient pas fort éloignées de celles que les savants eux-mêmes analysaient plus à fond, et l'appareil mathématique n'était pas incompréhensible à un étudiant sérieux au prix d'efforts raisonnables. Il en va tout autrement aujourd'hui. L'univers de la relativité généralisée, fini et courbe, l'espace-temps, les quanta, l'énergie infra-atomique, ne se résolvent pas en images faciles à assimiler par les non-spécialistes. Le raffinement de la mathématique est poussé à un point tel que rares sont les chercheurs qui en saisissent les secrets, moyennant de longues années de travail. Entre des notions qui demeurent pour lui purement nominales, et les résultats matériels prodigieux dont la bombe atomique est l'exemple privilégié, le public ne voit pas de lien. De la physique classique, reflet de conceptions conventionnelles et naïves, qu'on enseigne encore dans les écoles, à la physique qui a cours dans les laboratoires, un abîme s'est creusé. Le langage même de la science est hermétique aux profanes. Ainsi se sont créées, dans ce domaine, les conditions d'un nouveau Moyen-Age : une très petite élite qui «sait», des masses énormes qui «font», mais ne savent pas ce qu'elles font. Un assistant de laboratoire de Pasteur ou de Berthelot pouvait devenir un savant lui-même : mais l'ouvrier qui, à Oak Ridge, manipule un appareil dont il ignore à peu près tout pour accomplir une parcelle de l'opération totale, n'a aucune chance de percer lui-même les secrets de la physique nucléaire.

Cette constatation n'est pas valable seulement pour les sciences physiques, mais pour l'ensemble de la «vision du monde», de la *Weltanschauung* des peuples modernes. La politique des grandes nations est commandée par des facteurs économiques et géopolitiques d'une telle complexité, dont les Gouvernements sont devenus si conscients, que les thèmes de propagande exposés dans la presse ou aux tribunes des Assemblées s'avèrent d'une inadéquation grossière. Le citoyen anglais de l'ère victorienne, ou le Français de la III^{ème} République, avant 1914, se représentaient sans trop de mal, pour peu qu'ils eussent quelque éducation civique, la place de leur pays dans le monde, leurs buts, leurs réactions élémentaires. Pourrait-on en dire autant aujourd'hui, alors que le torrent confus des événements émousse les perceptions, alors que l'interdépendance de toutes choses provoque d'un bout à l'autre de l'univers les répercussions les plus inattendues, et que seuls les dirigeants les plus haut placés ont quelque chance d'y voir clair? Encore, malgré les sources d'information et d'observation dont ils disposent, malgré les services statistiques, la diplomatie et l'économie planifiée, sont-ils en bien précaire posture si on les compare aux physiciens : car les réalités humaines ne sont pas réduites en formules, et la science du Gouvernement n'est encore qu'un art d'empiriques.

Le savoir des hommes modernes a grandi beaucoup plus vite que leur conscience. Plus exactement, tant dans le domaine physique que dans le domaine social, les masses les plus larges en sont restées à la géométrie euclidienne, à la physique newtonienne et à la politique de l'ère des nationalités; c'est-à-dire que leur connaissance du réel retarde d'environ 50 ans sur celle que des spécialistes fort peu nombreux ont acquise.

Qui ne voit que cette tendance de notre civilisation mécaniste est diamétralement opposée aux progrès de la démocratie, qui ne peut subsister que si l'on parle, du haut en bas, le même langage? Sans doute l'écart est moins frappant dans le domaine sociologique que dans celui des sciences de la nature. Mais notre époque est trop technicienne pour ne pas tendre à modifier profondément l'ordre encore admis, en vertu duquel il faut vingt ans d'études pour faire une pile atomique et vingt jours de campagne électorale pour faire une loi. Si cette évolution vers la technocratie est inévitable et même désirable, elle ne saurait être considérée sans alarme sous l'angle du respect des droits et des libertés. On peut se demander si ces droits et ces libertés n'étaient pas mieux garantis par une demi-ignorance généralisée qu'ils ne le seraient demain par l'impassible raison d'Etat de gouvernants techniciens. Un immense effort d'éducation et de prise de conscience est nécessaire si nous voulons participer à la marche de leurs destins, en s'évadant de notions périmées sur la nature et sur l'homme.

E. Tersen : LA REVOLUTION DE 1848 ET L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Introduit dans les «Iles» (Martinique et Guadeloupe), en Guyane, à la Réunion pour des motifs d'ordre économique, l'esclavage, aboli par la Première République, en 1794, avait été rétabli par Bonaparte. Il n'entraît pas dans les vues de la Restauration de le supprimer. Mais la traite des noirs, par laquelle les planteurs se ravitaillaient en «bois d'ébène», fit l'objet, en 1815, et en 1816, de mesures restrictives. Elle ne s'en poursuivit pas moins, mais clandestinement : les risques plus grands se traduisaient seulement par des bénéfices accrus, dont certains armateurs de Nantes et de Bordeaux tiraient profit.

*
* * *

La Monarchie de Juillet, plus libérale, de tendances philanthropiques assez accusées, manifeste, dès ses débuts, des intentions plus marquées : tandis qu'elle relevait de toutes les incapacités légales les hommes de couleur libres (1831) elle aggravait les mesures frappant les négriers que la marine pourchassait efficacement. Elle adoucissait en quelque mesure le sort des esclaves (abolition de la marque en 1839, réduction de la prison domestique à quinze jours). Mais elle hésitait à s'engager plus avant et se refusait à prendre des décisions radicales. Ce qui ne fait que traduire les divisions de l'opinion devant le problème servile.

Les planteurs, en effet, réagissaient avec vigueur, évoquaient les dangers de la guerre civile si la liberté était accordée aux noirs, mettaient en relief la médiocrité de leur formation intellectuelle, annonçaient par avance la ruine de toute activité économique. Ils s'étaient assuré le concours de certains écrivains (Granier de Casagnac qui dans son *Voyage aux Antilles* (1837) se montra le tenant passionné de l'esclavagisme), de certains hommes politiques (le baron Charles Dupin à la Chambre des Pairs, par exemple) et de certains milieux économiques : ceux qui vivaient du trafic des denrées coloniales et notamment du sucre de canne.

Mais en face d'eux les abolitionnistes étaient nombreux et venaient de tous les points de l'horizon : les uns étaient mus par un sentiment de charité chrétienne, soit catholique (c'était le cas de la Société de la Morale Chrétienne, que présidait le duc de Broglie) soit protestant, comme Agénor de Gasparin. Les autres,

comme Lamartine, étaient inspirés par une sorte de négrophilie littéraire (on sait qu'il devait composer en 1850 un drame sur **Toussaint Louverture**); d'autres enfin, comme Tocqueville, voyaient dans l'abolition le seul moyen de moderniser la vie économique, très archaïque, des îles. Les uns et les autres pouvaient tirer argument de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises (28 août 1833), qui avait porté sur 800.000 personnes et s'était réalisée sans désordres appréciables. Groupés en 1840 en une grande commission, ces abolitionnistes modérés demandaient que cessât «l'état d'incertitude qui pesait sur nos colonies». Toutefois, ils admettaient des réformes échelonnées et comptaient sur l'action du temps. Par la loi Mackau (18 juillet 1845), le gouvernement leur accorda une série de satisfactions : amélioration des possibilités de rachat de l'esclavage, adoucissement de la discipline, octroi à l'esclavage d'un jardin, organisation de l'enseignement primaire et de l'éducation religieuse.

Mais ce réformisme trouvait un vigoureux adversaire en la personne de Victor Schoelcher. Converti à l'abolitionnisme lors de son premier voyage en Amérique (1829), ce républicain fouriériste, rationaliste convaincu, avait entamé une active campagne pour la suppression totale et immédiate de l'institution servile. Son apostolat (le mot n'est pas trop fort), ses ouvrages (**De l'esclavage des noirs**, 1833; **Abolition de l'esclavage**, 1840; **Des colonies françaises : abolition immédiate de l'esclavage** 1842) avaient gagné les couches profondes de l'opinion et particulièrement les milieux ouvriers. Et comme les colons exaspérés par la réduction de leurs droits, se montraient d'une maladroite brutalité, comme l'effervescence se développait parmi les noirs, on peut dire qu'au début de 1848 la question de l'esclavage se posait de façon urgente.

*
* * *

Les journées de Février 1848 portèrent les républicains au pouvoir et l'un d'entre eux, le savant François Arago, devint ministre de la Marine et des Colonies. Il hésitait pourtant à prendre les décisions qui s'imposaient. Mais Schoelcher, revenu en hâte du Sénégal, nommé sous-secrétaire d'Etat, joua un rôle déterminant. Par ses soins, fut publié le décret du 4 Mars, proclamant que «nulle terre française ne pouvait porter d'esclaves»; il fit organiser et présida la commission chargée de fixer les modalités pratiques de l'abolition; et c'est lui qui rédigea le décret du 27 avril qui, proclamant l'esclavage «attentat contre la dignité humaine», le supprimait totalement dans un délai de deux mois.

Mesures de réparation et de justice, mais aussi mesure de prudence : car la nouvelle des événements de la métropole avait dé-

terminé aux Antilles une vive agitation. Avant même que le décret ait pu leur parvenir, les gouverneurs avaient jugé opportun de proclamer sur place l'abolition : à la Martinique le 23 mai, à la Guadeloupe le 27. Si quelques désordres locaux ne purent être évités, c'est dans l'allégresse de la liberté que furent accueillis les commissaires de la République : Perrinon pour la Martinique, Gastine pour la Guadeloupe, Sarda Garriga pour la Réunion.

*
* *

Toute liberté se mérite et s'organise. L'abolition de l'esclavage ne réglait pas tous les problèmes : il fallait indemniser les planteurs (une loi rapportée par Crémieux et votée en novembre 1849 devait y pourvoir), il fallait doter les territoires émancipés d'une représentation politique (tous les noirs libérés furent proclamés électeurs et envoyèrent des députés — dont Schoelcher — à l'Assemblée Constituante). Mais il fallait aussi assurer à ces nouveaux citoyens une vie matérielle convenable et leur donner l'indispensable formation intellectuelle. La Commission avait élaboré à cet effet un plan de réformes très judicieux et très libéral. Il ne fut que très partiellement appliqué. Dès 1849, la venue au pouvoir du «parti de l'ordre» donnait le signal d'une réaction aussi sensible dans les colonies que dans la métropole : l'installation de gouverneurs militaires en fut un premier signe. Et lorsque le Coup d'Etat fut venu, les mesures se précipitèrent : la représentation coloniale fut supprimée (2 février 1852). Les noirs, cessant d'être des citoyens, furent aussi soumis à une législation spéciale, astreints à un régime de travail qui n'était qu'une forme seconde de l'esclavage. Et le préjugé de couleur subsistait, générateur de malentendus et de conflits.

Comme beaucoup de réformes issues de la Révolution de 1848 (et à cause de la brièveté même de la Seconde République), celle-ci, généreuse dans son principe, demeurerait donc incomplète dans sa réalisation et devait le demeurer longtemps encore.

L'abolition de l'esclavage n'en demeure pas moins un des titres de gloire les plus purs et l'une des conséquences les plus durables de ce «Printemps de la Liberté», vécu par la France de 1848.

Dr Georges de Corganoff : INTRODUCTION A LA BIOLOGIE MEDICALE (*)

«La médecine, a dit Marcel Proust, étant un compendium des erreurs successives et contradictoires des médecins, en appelant à soi les meilleurs d'entre eux, on a grande chance d'implorer une vérité qui sera reconnue fausse quelques années plus tard, de sorte que croire à la médecine serait la suprême folie, si n'y pas croire n'en était une plus grande, car de cet amoncellement d'erreurs se sont dégagées, à la longue, quelques vérités.»

La recherche, toujours, sinon la découverte, parfois, de semblables vérités, tel est le but de la Biologie médicale.

Qu'est-ce donc que la Biologie et plus spécialement la Biologie médicale?

Au sens étymologique du mot la Biologie est l'étude de la vie.

Cette formule, que l'on trouve dans les dictionnaires, est imparfaite, car elle présume connue, définie, la notion de vie. Or définir la vie est chose fort malaisée, et l'on a pu dire (c'est le Doyen Roger qui l'a fait) que la vie n'existe pas plus en dehors de l'être vivant, que le mouvement en dehors de l'objet qui se meut.

Toutes les définitions que l'on a voulu donner de la vie, et dont je rappelle les principales — celle de Bichat : «La vie est l'ensemble des forces qui s'opposent à la destruction et à la mort»; celle de Spencer : «La vie est une adaptation continuelle des relations internes aux relations externes»; celle de Bordet : «La vie est le maintien d'un équilibre incessamment menacé» — ne sont qu'un essai de transcription sur le plan scientifique d'un certain concept philosophique. La boutade, sans prétention, de James : «Celui-là seul possède la vie que la vie possède», où le verbe posséder doit être compris dans le double sens d'éprouver et de comprendre, est tout aussi acceptable que ces définitions en apparence scientifiques.

Aussi, disons plus prudemment, plus modestement, que la Biologie est, non pas l'étude de la vie, mais l'étude des êtres vivants, la science qui doit, selon Auguste Comte, dégager les lois générales communes aux êtres vivants.

Cette définition plus restrictive pose cependant avec les progrès de la science des problèmes assez troublants. Depuis 1935,

(*) Première leçon du cours de Biologie médicale professé par le Dr de Corganoff à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince.

date à laquelle Stanley retira des plantes atteintes de la mosaïque du tabac une substance cristallisable capable de reproduire chez les plantes saines tous les caractères de cette maladie, substance cristallisable douée de toutes les propriétés de la matière vivante, propriété pathogène, propriété antigène, propriété d'auto-reproduction, une immense question s'est posée, et bien incertaine est apparue la frontière séparant ce qui est vivant de ce qui ne l'est pas. Ce problème qui a trait à la nature vivante ou non des ultra-virus est trop vaste pour que je puisse l'évoquer ici, mais lorsqu'il fut démontré que cette substance était une nucléoprotéine analogue aux nucléoprotéines des gènes — ces gènes qui déterminent les caractères héréditaires des organismes et qui, suivant l'heureuse formule de Jean Rostand, représentent dans l'étude des phénomènes des êtres vivants ce que représentent les atomes ou les électrons dans celle des phénomènes de la matière — le rapprochement fut rapide entre ultra-virus et gènes avec toutes les déductions possibles dans le domaine de l'hérédité.

De réponse à ce problème, il n'en existe vraisemblablement pas, car sur un certain plan le problème lui-même disparaît. A l'échelle atomique tout se ramène à une question de noyau avec des électrons gravitant autour de lui et le problème de la vie perd son sens. «Un tableau, a soutenu Maurice Denis, codificateur de l'impressionnisme, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées.» Dire qu'une touche de bleu, une touche de rouge, constitue une œuvre d'art ou ne la constitue pas, n'acquiert de sens qu'avec le contexte, l'ensemble des touches assemblées formant ou ne formant pas cette œuvre d'art, mais chacune d'elle n'ayant intrinsèquement aucune valeur artistique propre. Une touche de jaune n'est par elle-même qu'une touche de jaune, mais si le contexte s'appelle la vue de Delft cette touche de jaune devient le «petit pan de mur si bien peint en jaune» de Vermeer et constitue le plus beau jaune de la peinture mondiale. De même, dire qu'un noyau et un certain nombre d'électrons en un certain ordre assemblés sont vivants ou ne le sont pas n'a de signification qu'à partir du moment où cet ensemble participe au métabolisme d'une substance plus évoluée, uni ou pluricellulaire, se modelant sur elle ou la modelant à son image, et gagne au cours de ce métabolisme les caractères, je n'ose dire la dignité, de la matière puis de l'être vivant.

En vérité, il n'est pas possible d'aborder ces questions si l'on essaye de s'affranchir d'une certaine optique philosophique. Biologie et Philosophie sont connexes, partie intégrante l'une de l'autre et les biologistes, philosophes de la vie, se confondent dans cette

étude avec ces représentants d'une école philosophique qui connaît en ce moment une singulière fortune, j'ai nommé les existentialistes et que M. Julien Benda définit comme étant également des philosophes de la vie.

La lutte de la vie contre la pensée, puis de la pensée contre la vie, a été et demeure un des problèmes philosophiques fondamentaux. Cette révolte a été double, spontanée, instinctive, chez les foules, artificielle et systématisée chez les philosophes. Elle se manifeste toujours vivace de nos jours, par exemple, dans l'animosité que manifeste l'officier de corps de troupe contre le breveté d'état-major, le médecin praticien contre le morphologiste pur. Ainsi que le rappelle l'auteur de «La Trahison des Clercs», elle existait il y a deux mille ans lorsque le peuple de Tarente massacrait les Pythagoriciens occupés à scruter les astres et à approfondir l'essence du Nombre, elle se retrouvera dans toutes les périodes de souffrance, et Lavoisier aura la tête tranchée aux cris de «La République n'a pas besoin de savants.» Elle apparaît chez les philosophes avec les Sophistes qui, selon Aristophane, ridiculisaient les exercices de pensée de ceux qui étaient perdus dans les «nuées,» avec les Socratiques, les Mégariques qui n'admettent qu'une attitude purement pratique, les Cyrénaïques, les Cyniques qui rejettent tout dictat de l'intelligence. L'offensive de la pensée contre la vie se manifeste à son tour avec Socrate qui affirme que la science se déshonore quand elle devient utile, avec Platon qui marque l'opposition du corps et de l'esprit, Aristote qui prétend que le suprême des biens est la «pensée de la pensée», avec Sénèque, Plotin, les Scolastiques qui ne recherchent que la correction de la pensée, Descartes, Pascal et Spinoza qui soutient que l'intelligence nous permet de rejoindre le divin. Réaction inverse avec Gassendi (le chien pourrait prétendre : «j'aboie, donc je suis), Lessing, Schlegel, Herder, Humboldt, la poussée vitale du bergsonisme, Nietzsche, et, de nos jours, les existentialistes.

L'accord entre la pensée et la vie, les biologistes, et plus particulièrement les biologistes médicaux, l'ont réalisé.

Lamarck appartient à la Biologie comme à la Philosophie, Claude Bernard est aussi grand philosophe que biologiste.

Aussi, à mon sens, convient-il dans un cours de Biologie médicale de parler de Brown — Séquart mais aussi de Bergson, de Zondek mais aussi du Comte de Keyserling, de Julian Huxley mais aussi d'Aldous Huxley, de Maranon mais aussi d'Ortega-y-Gasset, d'Alexis Carrel mais aussi de Jean-Paul Sartre.

La masse de la matière vivante représentant les êtres végétaux et animaux qui existent sur le globe terrestre constitue la biosphère. La biosphère comprend les êtres vivants aux aspects multiples,

aussi à côté de la Biologie générale qui embrasse les phénomènes communs à tous les êtres vivants, existe-t-il une Biologie animale et une Biologie végétale.

Intégrant l'homme dans la matière vivante, et le situant dans le cadre des lois générales de la vie, s'est créée la Biologie humaine.

Mais, la Biologie médicale, ainsi que le dit le célèbre biologiste français Jean Verne, fondateur de la chaire de Biologie médicale à la Faculté de Médecine de Paris, déborde singulièrement le cadre de la Biologie humaine.

Et, si jusqu'à présent, dans cette introduction à la Biologie médicale, j'ai mis en évidence sa partie biologique, je veux aborder maintenant la seconde partie plus importante, sans doute, la partie médicale.

La Biologie médicale, dit le Professeur Jean Verne, envisage non seulement les lois de la Biologie appliquées à l'homme, mais ces lois dans tous leurs rapports avec les causes susceptibles de créer l'état pathologique.

La Biologie médicale est située à un double carrefour : carrefour de la médecine et de la philosophie, comme j'ai essayé de le montrer et aussi, au sein de la médecine, véritable philosophie de la médecine, carrefour de toutes les disciplines médicales.

En sciences, comme en toutes choses, il n'est pas de hiérarchie, il n'y a que des différences. Cependant, il faut bien dire qu'avec le morcellement des disciplines médicales, rendu inévitable par les progrès incessants de la médecine, la nécessité se faisait sentir d'une discipline nouvelle à tendance essentiellement synthétique qui cherchât à extraire de chacune des branches la substance nécessaire à la solution des grands problèmes médicaux qu'on perd trop souvent de vue dans une spécialisation excessive et qui sont : la vie, la maladie, la mort.

Trop souvent, en médecine, comme ailleurs, les arbres cachent la forêt.

C'est à nous, biologistes médicaux, qu'il appartient, par delà les arbres, de retrouver la forêt.

Je tiens tout particulièrement à attirer l'attention sur le fait que les réactions dites biologiques ne sont pas du ressort de la Biologie médicale, ou du moins qu'elles n'y trouvent leur place que dans la mesure où la discipline dont elles relèvent peut apporter sa contribution à la solution du problème étudié. Une réaction de Wassermann, une numération globulaire, un dosage d'urée sanguine, une biopsie extemporanée, autant de techniques dites biologiques qui appartiennent en propre à la sérologie, à l'hématologie, à la biochimie, à l'anatomie pathologique, et que nous aurons à considérer «à la demande», éventuellement, comme des éléments utiles mais auxiliaires.

Si vous voulez bien me permettre une boutade, je dirai que dans cette chaire de Biologie médicale nous ne sommes pas dans la cuisine mais dans la salle à manger. Et j'irai plus loin, je définirai volontiers la Biologie médicale comme étant la science qui permet de répondre aux questions de ses voisins de table. En effet, l'honnête homme ou la jolie femme ne demande pas au médecin : «Est-il exact que le souffle de l'insuffisance mitrale est un souffle systolique apexien à irradiation axillaire?», ou bien : «Sur quel milieu cultive-t-on le bacille de Koch?», mais bien : «La tuberculose est-elle héréditaire?», «Le cancer est-il contagieux?», «Peut-on contracter deux fois la syphilis?», «Qu'est-ce que les vitamines, les hormones?». Autant de questions qui, sous leur apparence badine, évoquent ces problèmes immenses devant lesquels s'abîment notre science et notre ignorance : problèmes de l'hérédité, de la contagiosité, de l'immunité, problèmes essentiellement biologiques, intimement liés à la triade cruciale que j'évoquais tout à l'heure et qui doit demeurer le leitmotiv du médecin : la vie, la maladie, la mort.

Un petit fait vrai suffisait à Balzac pour édifier une œuvre d'art. Mais sans Balzac, sans son génie, le petit fait vrai n'est que poussière. Ce qui est vrai pour les arts l'est également pour les sciences. Contrairement à l'opinion courante, l'accumulation patiente et sèche de petits faits vrais n'est pas la science, ne peut pas être la science. Pour être la science, cette accumulation doit passer du plan particulier sur le plan général, sur le plan biologique et ce transfert n'est possible que grâce à l'esprit de synthèse. Plus que les choses qu'il nous révèle, l'esprit de synthèse nous montre celles, combien plus importantes, que nous ignorons et plus nous avançons dans la science, plus nous voyons combien notre ignorance est grande. Mais c'est précisément l'aveu et la connaissance de cette ignorance qui est la véritable science car elle est féconde, progressive, dynamique, et sans fin, à chaque découverte apparaissant par contre-coup une masse d'attraction beaucoup plus imposante et infiniment plus séduisante, l'immense masse de tout ce qui est ignoré.

Dans les sciences comme dans les arts, on peut, avec Oscar Wilde, dire qu'il est plus important de poser la question que d'apporter la réponse, car la question arrive terriblement longtemps après la réponse.

Il faut savoir si l'on est de ceux qui interrogent ou de ceux qui répondent car celui qui interroge n'est jamais celui qui répond. Il y a des œuvres qui attendent et qu'on ne comprend pas pendant longtemps, c'est qu'elles apportent des réponses à des questions qu'on n'avait pas encore posées.

Si je ne craignais qu'on ne m'accusât de cultiver le paradoxe,

je hasarderai qu'en médecine, il importe peu qu'une théorie soit exacte pourvu qu'elle soit belle, c'est-à-dire féconde.

L'exactitude en médecine est chose combien relative. Que reste-t-il de tous les volumineux traités de Médecine de nos ancêtres? Peu de faits que nous considérons comme exacts. Que restera-t-il dans quelques lustres de nos actuelles conceptions médicales? Mais c'est grâce à ces théories, à ces systèmes, inexacts peut-être, mais féconds et séduisants, que nous avons avancé jusqu'au point où nous sommes aujourd'hui et que nous irons plus loin demain.

Nos théories médicales, suivant l'image de Canetti, sont pareilles à ces cartes naïves, charmantes, mais fausses des hardis navigateurs de l'ancien temps, cartes que nous regardons avec ironie et attendrissement, mais qui, bien qu'erronées, ont conduit à la découverte de territoires immenses et vrais.

Mais à combien de modestie cette entreprise doit nous inciter. La recherche désintéressée de la vérité ne peut nous accorder aucun privilège, et si, comme l'a dit Keyserling, chaque cordonnier est respectable parce que son utilité est hors de question, tout peintre ou poète qui n'est pas un grand peintre ou un grand poète est franchement inutile. De même seul le grand savant a une valeur. Un homme non doué, à mentalité de savant, est inférieur à tout autre type.

Aussi, quels que soient les aléas inhérents à cette tâche, faudra-t-il, pour paraphraser l'auteur que j'ai cité au début de cette introduction, préparer notre labeur, minutieusement, avec de perpétuels regroupements de forces, comme pour une offensive, le supporter comme une fatigue, l'accepter comme une règle, le construire comme une église, le suivre comme un régime, le vaincre comme un obstacle, le conquérir comme une amitié, le suralimenter comme un enfant, le créer comme un monde, sans laisser de côté ces mystères qui n'ont probablement leur explication que dans d'autres mondes et dont le pressentiment est ce qui nous émeut le plus dans la vie et dans les sciences.

Jean F. Briere : PAQUES

C'est au jour de Pâques
Que commença ton second calvaire,
et le plus cruel,
ô Jésus.

La préface de la grande imposture
fut le sépulcre de riche
offert par Joseph d'Arimatee
à tes pauvres membres écartelés,
à ta pourriture commençante,
à ton visage sale
des crachats de la foule,
de la poussière des routes,
des crispations de la soif;
Ce fut la main mise sur ta victoire,
et jamais plus le peuple des faubourgs
n'approchera ta vérité.

Tu vas disparaître
dans les nuées de la légende,
et sur le chemin des siècles
que jalonnent des nids de corbeaux affamés.

Vivant tu soulevais les foules.

Tu laissais à César
Ses palais où dansait la charnelle Hérodiade,
Ses pourpres qu'avivait le sang tout chaud des hommes.

Tu choisissais pour vivre,
une barque dangereuse

Sur le lac de Genezareth :

Et pour rêver, quelque colline solitaire
dominant la folle Jérusalem.

Ta silhouette ascétique allait
parmi des ignorants,
des aveugles,
des pauvres.

Et leurs nuits s'éclairaient de l'éclat de tes yeux.

Tu n'es entré dans les temples
que pour flageller de ta colère candide
où passaient les houles
des bas-fonds populaires,
le règne de l'argent au milieu des transports.

Tu enlevais leurs masques d'or
aux péchés sordides
Et tu laissais embaumer
Et oindre de parfums, d'amour et de caresses
Tes pauvres pieds meurtris
sur toutes les routes de la Judée.

Ton épaule reçut
la chevelure de la femme adultère
lourde des baisers de la nuit
et de la touffeur du lit clandestin.
Tu fis route avec elle,
sous les yeux effrayés
et scandalisés des lapidateurs.

Mais la rage qui t'a condamné
et dont l'assaut cruel
t'a suivi jusqu'au faite du Golgotha,
s'est mise à te construire des églises
avec les pierres des lapidateurs.

César a transposé son luxe dans tes temples,
Ils ont pris ton image
qu'ils ont enfermée dans une prison dorée.

Il fallait que tu ressuscites
pour que dure ton calvaire
jusqu'à la fin des temps :
que tes paroles servent
à garder les exploités à genoux
et les esclaves dans les chaînes.

Il fallait que tes souffrances
ta jeunesse déchirée,
ton évangile de fraternité
où la Samaritaine se détache
sur un fond de ciel et d'eau,
soient pillés de leur contenu
de sueurs sanglantes,
d'agonies
et d'humanité.

Il fallait que le climat douloureux
de la dernière Cène,
quand ta tête trop lourde
avait déjà sur l'épaule de Jean
l'attitude émouvante de la Croix
fut contrefait dans une mise en scène
grotesque,
une distribution hative
et sacrilège.

On reproduit tes gestes
tes rêves,
tes désirs,
pour les vendre aux foules affamées d'eaux vives
qu'on abreuve de fiel
et de mirages d'au-delà.
Ils ont copié tes attitudes.
Tu n'es qu'une idole de plus.
Du ciel qu'entrevoyait ton rêve illuminé
ils ont fait un marché noir d'indulgences.
Les descendants de la femme adultère
vivent aujourd'hui en parias
et gardent de leur lourde hérédité d'amour
le souvenir d'un homme en rouge
que défendit leur aïeule meurtrie.
Mais tu es resté derrière les barricades
en compagnie des opprimés.
Deux mille ans vous ont appris
la férocité de l'homme.
Et tu sais maintenant
que pour que le pain soit multiplié
et la pêche miraculeuse,
il faut que toutes les mains
soient armées de lanières
pour faire tomber des poings dressés
des lapidateurs arrogants,
les pierres
de leur fausse indignation
et de leur hypocrisie.
Et que nous amenions
cette prostituée qu'on appelle la foule
vers la Cène glorieuse
et éternelle
de la fraternité
en compagnie de la justice et de la liberté.

Fernand Lot : INSTANTS D'AFFLUENCE

NAISSANCE

Nocturne effraction des fers.
L'ombre cède, et vous est livrée
Tendre et criante cette chair,
Fourmis rouges de la Durée.

PUISQU'IL FAUT...

Puisqu'il faut s'éveiller avec l'heure dorée,
Puisqu'il faut, souffle et sang, par l'ardent Chrysanthème,
Puisqu'il faut, Père Tout! que l'on joue à durer,
Passons la vie à gué de poème en poème.

CAMELOT

Fils des larmes peux-tu charmer un seul cœur triste?
N'importe, il faut ouvrir ta besace à ramages
Pour la vider au creux du sombre parapluie.
Où tu feras tourner un manège d'images.

MOT

Dans le désert torpide
Un homme se désole.
Il dit : ô SOLITUDE!
Et cesse d'être seul.

MONDES

Avidement aux portes de quatre heures
Je t'éprouve, heureuse ruée!
Mais sans rien voir de qui n'est plus des leurs
Les mille enfants m'ont déjà traversé.

PRINTEMPS

Aux marronniers innocents les mains pleines!
Mais ne sommes-nous pas tous innocents
Et dignes de la même aubaine :
Ces thyrses frais, ces passereaux naissants?

MARINE

*L'eau bleue qui tonne blanche au heurt des étocs noirs,
Le bras de la jetée tendu vers les absents
Et ces grands oiseaux gris, planant, planant, planant,
Qui n'en finissent pas de créer l'atmosphère.*

GOUTTE D'EAU

*Société des Vorticelles :
Un dansant jardin de tulipes.
De gras Infusoires visitent
Cette Hollande vibratile.*

AUTRE GOUTTE

*Golfes de gélatine où mouillent
Par flotilles les Bactéries.
Pâle aiguille, une Diatomée
Vogue vers l'Orient du Monde.*

LA FENETRE QUI...

*La Fenêtre qui rêve haute et seule
Balcon deviendra
Deviendra nacelle
Et s'envolera.*

LA VAGUE

*Versant du jamais plus, versant du pas encore :
Les deux pentes du Temps,
Et là-haut la crête écumeuse de l'instant
Où doit s'équilibrer notre maison précaire.*

NUIT

*Paris feint de dormir sous son édredon rouge.
Une comète d'or s'inscrit dans les Gémeaux,
Il neige du passé sous la lampe du songe...
Tout ce qui m'est permis : jouer avec des mots.*

**Pierre Descaves : ALBERT CAMUS ET LA
CONSCIENCE FRANÇAISE**

Deux noms dominant à l'heure actuelle ce qu'on nomme «la jeune littérature française» : ceux de MM. Jean-Paul Sartre et Albert Camus. A tel point que l'on a souvent incorporé le second dans l'existentialisme, dont le premier s'est fait le vigoureux et subtil champion.

Le seul point commun qui peut exister réellement entre ces deux écrivains, c'est qu'ils ont, tous deux, du talent; et que, tous ont la «tournure» philosophique, encore que M. Jean-Paul Sartre soit philosophe de profession, alors que M. Albert Camus est philosophe de vocation. Celui-ci est également un homme d'action. A trente-trois ans (il est né à Mondor, en Algérie, le 7 Novembre 1913), il a derrière lui, non pas une carrière, mais une destinée très fournie : après des études poussées en Afrique du Nord, il fit l'apprentissage de la vie, en la gagnant au gré des métiers les plus divers (accessoires d'automobiles, courtage maritime, météorologie, employé de préfecture, acteur dramatique) avant d'accéder au journalisme. Il fut de ceux qui, au temps de la débâcle, de la défaite et de l'occupation, pratiquèrent l'espérance, en payant de leur personne dans les organisations de la Résistance. Journaliste, il s'imposa immédiatement par le son vibrant de sa voix, la pureté et la logique de ses convictions, et son idéalisme nourri aux sources les plus pures de la liberté. Son «engagement», là aussi, fut total; et s'il a, provisoirement semble-t-il, abandonné son poste de combat dans la presse parisienne, c'est uniquement en vue d'un nouveau recueillement et pour mettre à jour son œuvre littéraire.

Celle-ci est d'une haute richesse spirituelle; son dernier «roman» **La Peste**, à peine sorti des presses, a reçu une récompense littéraire des plus flatteuses, — celle-là précisément des critiques, qui ont voulu marquer à l'auteur l'hommage qu'ils rendaient déjà à l'ensemble d'une production dont l'originalité et la densité sont remarquables.

Son premier livre fut un essai qui témoigne bien de la démarche scrupuleuse d'un esprit attentif à effectuer le tour des choses, des idées et des hommes, avant de se prononcer, de «s'engager». **Le Mythe de Sisyphe** lui procura d'emblée cette notoriété de bon aloi, toujours accordée, en France, aux écrivains qui ont le courage de dévoiler le secret mécanisme de la formation de leur pensée intime. Dans cet ouvrage, le jeune écrivain exposait sa fameuse



Albert Camus

doctrine de l'absurde, où, à l'encontre de l'existentialisme qui accepte cet absurde, il frayait les voies, pour les âmes les plus déterminées, à un arrangement avec le désespoir. Avec *l'Étranger*, un roman, il faisait la démonstration de ses théories sur un plan plus accessible; le livre eut un retentissement considérable auprès de la jeunesse intellectuelle : « Dans un monde privé de sens et de raison, sans lumière, l'homme se sent un étranger ». Répétons-le, la valeur de ce roman tient à ce qu'il illustre le mythe de Sisyphe, dont la conclusion est que la révolte est la seule attitude convenable à l'homme conscient de l'absurdité et la seule façon de « transformer en règle de vie ce qui était invitation à la mort ».

Un autre témoignage de M. Albert Camus retint, aussitôt après, l'attention : ses quatre *Lettres à un Ami allemand* forment une précieuse plaquette; elles ont été écrites pendant la Résistance et s'adressent à un personnage fictif. Elles savent magistralement opposer l'image qu'un jeune Allemand se fait de l'Allemagne, à la conception que se forge un jeune Français de la France — pour qui l'amour de la patrie ne se sépare pas de l'idée d'amour, d'amour de la justice et de la fraternité humaines. Et, là encore, l'écrivain reprend ses principes philosophiques : le monde est absurde, le rôle de l'homme est de combattre cette absurdité, cette cruauté du monde, et d'affirmer la liberté, la justice, le bonheur dans un monde qui les nie.

L'expression théâtrale devait naturellement tenter un esprit aussi soucieux de communiquer avec ses contemporains : deux pièces, *Le Malentendu* (1943) *Caligula* (1944) illustrent cette préoccupation. Dans la première, M. Albert Camus démontre comment le « malentendu » peut naître de la distance qui sépare les êtres. Dans la seconde, c'est le même thème de la solitude, de l'évasion et de la mort. Pour les deux cas, joue le même ressort dramatique : l'assassinat. Moralité : « On ne peut pas tout détruire sans se détruire soi-même ».

Ainsi, à travers une production multiple d'essayiste, de journaliste, de romancier et de dramaturge, M. Albert Camus a fait d'emblée figure de chef d'école, en se penchant avec hardiesse sur les angoisses de l'homme aux prises avec les contractions et les contradictions d'un univers, où, finalement, la grâce se présente comme le seul recours contre le désespoir. Marquons bien cette position : pour M. Albert Camus, le désespoir n'est ni un point de départ ni une conclusion; il faut l'accepter comme une expérience nécessaire, sans s'y confiner comme dans une impasse. Elle doit, au contraire, engendrer une réaction (une révolte) qui peut devenir féconde.

On attendait que l'écrivain livrât encore plus nettement la clé métaphysique de sa doctrine dans un « essai sur la révolte » qu'il

prépare depuis quelques années. Mais c'est un long roman qu'il a soumis à la curiosité d'un vaste public : **La Peste**. Il commença ce livre en 1943. Des extraits du manuscrit parurent en Suisse, la même année. Il s'agit du récit d'une épidémie de peste imaginaire, à Oran, dans les premières années de l'occupation. En fait, le lecteur est en présence d'une allégorie écrite avec la plus grande sobriété (et d'un ton chaleureux encore que relevé d'une prenante distinction). La «peste» n'est qu'un prétexte à des confrontations au gré desquelles le philosophe organise un passionnant débat d'âmes. Des personnages-types sont les porte-paroles des différentes combinaisons morales auxquelles conduit l'événement. Allégorie, la peste est le mal ancestral qui ronge les hommes; pour combattre cette peste, il faut (nous conseille l'auteur avec cette honnêteté intransigeante qui est sa marque essentielle) «prendre délibérément le parti de la victime», et «rejoindre les hommes, nos concitoyens, dans les seules certitudes qu'ils aient en commun et qui sont l'amour, la souffrance et l'exil». C'est cette mission de l'homme que définit, une fois encore, le jeune et brillant écrivain dans un récit concret et sans complaisance épique : lutter pour sauver le monde de son absurdité.

Par ce chemin, M. Albert Camus rejoint une des plus pures lumières du génie français : le grand Pascal qui a écrit : «quand bien même l'univers l'écraserait, l'homme est plus grand que ce qui le tue»... Aussi bien y a-t-il chez M. Albert Camus une flamme et une exigence — l'exigence de celui qui considère que le littéraire peut et doit être autre chose qu'un jeu de l'esprit! Il est, pour les Français, un des aspects vivants de leur conscience — celle de la dignité de l'homme.

II

COURRIER DE FRANCE

Les Intellectuels Noirs de Paris ont désormais leur Revue.

Par Jean Terrier.

Depuis quelques jours on peut apercevoir aux vitrines des libraires parisiens, se détachant sur un fond blanc d'un format analogue à celui des revues habituelles, de bizarres hiéroglyphes : s'agit-il d'une croix-de-lorraine curieusement stylisée, d'un homme écartelé, d'un emblème de légion romaine. On s'approche et l'on découvre un titre : **Présence Africaine**. Il s'agit, en fait, d'un événement d'importance : le premier numéro de la revue fondée par l'intellectualité noire de Paris.

Car il y a maintenant, dans Paris, à côté des brillants représentants de la culture asiatique, toute une intellectualité noire. On ne saurait la réduire aux nombreux étudiants d'Afrique, d'ailleurs plus nombreux de jour en jour, qu'on rencontre dans les rues du Quartier Latin ou dans les pavillons de la Cité Universitaire. Elle groupe, au-dessus de ces éléments absorbés par l'étude, des professeurs, des écrivains, des hommes politiques. Un électisme racial sans réticences fait revivre les traditions d'universalité de la Sorbonne médiévale. C'est ainsi qu'on trouve dans plusieurs lycées parisiens des professeurs noirs agrégés. Un Indou est professeur de Grec. On sait aussi qu'un des plus grands poètes français de l'heure est un homme venu des rivages de Sénégambie : Léopold Sedar Senghor.

Un certain nombre d'entre ces noirs qui éprouvent le besoin de s'exprimer, de se définir et de se confronter, viennent de se grouper et lancent, sous la direction d'Alioune Diop, une revue de langue française à laquelle collaborent des écrivains français de toute origine, ainsi que des écrivains noirs américains.

UN PRECEDENT AFRICAIN

A vrai dire, des mouvements de rassemblement analogues s'étaient déjà produits à petite échelle en Afrique Occidentale sous l'égide de conseillers français d'origine métropolitaine. Le plus remarquable des travaux de ce genre est, sans contestation, le bulletin édité à Dakar par l'Institut Français d'Afrique Noire. Celui-ci, sous la direction du grand savant qu'est Théodore

Monod, s'est donné pour tâche de révéler l'Afrique Noire au monde et d'abord à elle-même. Grâce à son impulsion, des études ethnographiques voient le jour, où s'illustrent les jeunes intelligences noires; elles font la preuve que toutes les disciplines de l'esprit leur sont accessibles, et qu'il suffit d'éduquer leur esprit critique pour maintenir dans les normes voulues un enthousiasme qu'elles doivent autant à leur race qu'à leur jeunesse.

Mais le fait radicalement nouveau, c'est l'explosion soudaine à Paris d'un mouvement issu des intellectuels africains eux-mêmes. Si quelques noms français figurent au Comité de Patronage, la presque totalité des noms des rédacteurs sont des noms africains. Il y a là une belle réalisation et un grand espoir.

UN VASTE PROGRAMME

Alioune Diop a choisi pour sa revue une épigraphe tirée de l'œuvre de Saint-Exupéry, cet homme prestigieux dont on ignore trop souvent qu'il dût beaucoup à l'Afrique dans sa formation, par suite du long séjour qu'il effectua aux frontières de la Mauritanie. La phrase choisie semble tout particulièrement adéquate sous ses allures mystérieuses :

«Et la belle danse naît de la ferveur à danser. Et la ferveur à danser exige que tous dansent, même ceux-là qui dansent mal».

Pour ce premier numéro, c'est André Gide, en sa verte jeunesse, qui mène la danse :

«Si riche et si belle que soit notre civilisation, notre culture, nous avons enfin admis qu'elle n'est pas la seule... La revue que voici prétend s'adresser aux peuples noirs pour ce que nous croyons avoir à leur dire; mais, plus et mieux encore, elle prétend leur offrir le moyen de nous parler».

Et Alioune Diop précise son programme :

«... Définir l'originalité africaine et hâter son insertion dans le monde moderne... Poser et étudier le problème général des rapports de l'Europe avec le reste du monde, mais en prenant pour exemple l'Afrique... Il est certain qu'on ne saurait atteindre à l'universalisme authentique si, dans sa formation, n'interviennent que des subjectivités européennes. Le monde de demain sera bâti par tous les hommes. Il importe seulement que certains déshérités reçoivent de l'Europe, de la France, en particulier, les instruments nécessaires à cet édifice à venir».

Il s'agit, en somme, d'aider à dégager, «dans un cadre français», et par les apports proprement africains, les premiers éléments d'un humanisme mondial.

UN PROBLEME ANCIEN

On trouve dans ce premier numéro de nombreuses contributions intéressantes. A plusieurs reprises y est abordé un vieux problème dont on sent bien qu'il préoccupe nombre d'intellectuels africains, et qui n'est autre que celui de la «mentalité primitive». On se rappelle que Lévy-Bruhl, un des maî-

tres éminents de l'école sociologique française, avait ainsi nommé le type de pensée de l'homme des premiers âges dont il retrouvait les descendants dégénérés dans quelques tribus australiennes. A lire ses premiers travaux, on aurait pu croire qu'il s'agissait là d'un mode de connaissance radicalement différent de la mentalité du civilisé. Mais Lévy-Bruhl, lui-même, a, par la suite, souvent déclaré qu'il s'agissait plutôt là d'une vue de l'esprit, d'un concept-limite, pour qu'on se garde d'employer le terme à tout propos.

Nous savons qu'il n'y a plus de primitifs, et **Présence Africaine** fait bien de nous le rappeler. Ou plutôt nous savons maintenant que le Primitif est en chacun de nous, où Freud et Jung l'ont récemment dépisté. C'est ce primitif-là que tous, tant que nous sommes, Africains et autres, nous devons nous appliquer à remettre à sa juste place.



Récents Travaux sur la Littérature Française Contemporaine.

Par *Henri Peyre*
chef du département français
à Yale University

Tout n'est pas d'égale valeur dans les livres qui nous arrivent depuis deux ans de la France libérée. Il est bien des romans hâtifs et légers, des pièces de théâtre dont la lecture nous déçoit quand elles nous parviennent dépouillées des prestiges de la mise en scène parisienne, des débats philosophiques où la paille des mots (fussent-ils de gros vocables germaniques en perpétuel devenir) étouffe par trop le grain des choses. Mais la qualité de la critique est incontestable. Il semble que les Français se soient, pendant les années de guerre, efforcés de repenser avec rigueur leurs œuvres de littérature et d'art. Jamais la réflexion sur le langage, sur l'imagination poétique, sur la technique romanesque, sur la peinture, la tapisserie, le film n'avait été aussi attentive. Tandis que la critique de la littérature d'entre deux guerres était restée inférieure à l'originalité des œuvres alors suscitées, et que la critique d'avant 1914 s'était montrée d'un obscurantisme têtu envers les grandes créations littéraires qu'elle avait refusé de comprendre et de faire comprendre, les lettres françaises d'aujourd'hui ont enfin trouvé dans les grandes revues des interprètes qui sont aussi des juges, mais qui entrent de plain-pied dans les arcanes de la création la plus audacieuse, démêlent à l'auteur ses intentions à demi conscientes, lui disent sans fard ses défaillances, attirent à lui, sans tapage de mauvais aloi, l'auditoire capable de le suivre. Il semble que nous vivions, depuis quatre ou cinq ans, à l'une des périodes les plus riches de la critique littéraire.

Les hebdomadaires eux-mêmes sont en progrès sur ces feuilles littéraires d'une mauvaise foi criante qui s'efforcèrent, en 1930 et 1941, de modeler les jugements littéraires sur de haineux préjugés politiques. Les *Nouvelles littéraires* ont cessé d'être à l'avant-garde de la république des lettres; *Carrefour* et *Lettres françaises* ont baissé depuis 1944; *Beaux-Arts* accorde une place respectable à des chroniques littéraires (de Jacques de Laprade, Guy Lavaud, etc). *La Gazette des Lettres*, publiée par Julliard-Sequana, est de beaucoup le meilleur des journaux littéraires. Elle paraît un samedi sur deux et est aussi utile par ses critiques (de Robert Kanters) que par ses interviews et ses notes bibliographiques très précises.

(*) Extrait de «The French Review» — vol. XX, No. 5, Mars 1947.

Les revues foisonnent, et toutes selon la tradition française, accordent une place de premier plan aux articles littéraires et philosophiques. **Hommes et Mondes**, héritier de la défunte **Revue des Deux Mondes** qui méritait depuis longtemps de mourir, a commencé de paraître en juillet 1946 ; Thierry-Maulnier doit y juger la littérature. **Le Mercure de France** a reparu le 1er décembre 1946. La **Revue de Paris** a publié de bons articles de Marcel Thiébaud, de Robert Kemp (sur Rémy de Gourmont, juillet 1946), d'Albert Béguin («Balzac visionnaire», août 1946), d'Yves-Gérard Le Dantec (sur Tristan Corbière, décembre 1946). Elle est plus réservée envers les œuvres du jour. La **Vie Intellectuelle** (organe des Dominicains) et **Etudes** (la grande revue des Jésuites) sont meilleures encore qu'elles n'étaient avant 1940. Les articles de Jean du Rostu sur «Un Pascal sans Christ : Albert Camus» (**Etudes**, octobre et novembre 1945) et plusieurs notices, très larges de compréhension, consacrées à «l'existentialisme athée» eurent un grand retentissement. **Esprit**, la revue catholique de gauche, est davantage accaparée par les problèmes sociaux et politiques. A l'extrême-gauche, **La Pensée** et **Europe** n'ont pas témoigné de la même ampleur de jugement que les revues catholiques. **Europe** a néanmoins publié un article important de Roger Ikor sur «L'Humanité des Thibault» (juin 1946), et les articles mensuels consacrés à la poésie par Aragon sous le titre de «Chroniques du Bel Canto» se sont faits plus solides dans les derniers numéros de 1946 (sur le poème en prose, octobre, et sur Rimbaud, novembre).

Le niveau des articles littéraires publiés par la revue de J. P. Sartre, **Les Temps modernes**, s'est aussi fortement élevé dans les derniers mois. Sartre lui-même peut être à ses heures le plus perspicace des critiques : il n'a pas voulu l'être dans son paradoxal et injuste «Fragment d'un Portrait de Baudelaire» (mai 1946). Simone de Beauvoir a formulé des considérations pénétrantes sur «Littérature et Métaphysique» (avril 1946) et Etiemble a commencé en octobre 1946 une rubrique de critique qui promet de bousculer pas mal d'opinions reçues. La revue **Valeurs** qu'avait fondée à Alexandrie Etiemble a renfermé dans ses huit numéros, non seulement de précieux textes de Sartre, Camus, Supervielle, mais des analyses critiques parfois remarquables. A Paris, **l'Arche** (avec en premier lieu Maurice Blanchot, puis J. Lemarchand sur le théâtre, Aimé Patri et Dominique Aury dans quelques comptes-rendus) s'est maintenue sur un plan uniformément élevé. Avec **l'Arche**, **Critique**, publiée par les Editions du Chêne, est la plus solide des revues françaises d'aujourd'hui qui approfondissent et évaluent le sens des œuvres de philosophie, de littérature et d'économie : Georges Bataille, dont la place dans le monde littéraire est devenue considérable depuis 1940, en est le directeur. **Confluences**, d'abord revue mensuelle, aujourd'hui devenue «cahiers», a publié en 1945 de solides articles de Gaëtan Picon et Jules Monnerot, deux autres des talents critiques qu'a révélés la guerre. Enfin **Poésie** 45, puis 46 n'a pas seulement offert à ses lecteurs des poèmes français et étrangers, mais des exégèses souvent pénétrantes dues à Claude-Edmonde Magny, à Claude Roy, à Pierre Emmanuel.

Parmi les autres revues dont le sommaire, plus varié, laisse encore une place à la critique, signalons la *Nef* où Armand Hoog tient la rubrique des livres nouveaux (comme il le fait à *Carrefour*), les *Cahiers du Sud* qui continuent d'être dignes de leur belle place d'avant 1940, *Fontaine* où les chroniques d'Henri Hell pendant et depuis la guerre ont été pénétrantes, *Renaissances*, plus universitaire, mais sans lourdeur ni sécheresse. Les *Cahiers de la Pléiade*, dirigés par Jean Paulhan, et *Deucalion*, belle revue philosophique lancée par Jean Wahl en 1946, promettent d'enrichir la critique périodique par des études substantielles et longues. *Paru* est, sans prétentions excessives, un utile organe de documentation sur l'actualité littéraire, et *Pages françaises* (éditées mensuellement par l'Association pour la diffusion de la pensée française) opèrent un choix impartial et sage parmi les publications périodiques. Avec un tel luxe d'instruments d'information, il est inexcusable pour un intellectuel de ne pas être averti du mouvement littéraire qui l'entoure. Notre époque risque de laisser à ses descendants bien peu d'occasions de découvrir le chef-d'œuvre inconnu ou le génie méconnu. La critique semble enfin avoir pris conscience de ses devoirs et être à même de les remplir.

*
* *

Le passé n'est d'ailleurs pas négligé dans ces revues d'aujourd'hui : Montaigne, Racine, Rousseau, Sade sont fréquemment l'objet d'évaluations nouvelles. Balzac a été étudié dans deux articles d'Albert Béguin (le premier dans la *Revue de Paris*, cité plus haut, le second dans la *Nef* de septembre 1946) plus riches que bien des livres. Jean Prévost, tué dans les combats du Vercors en 1944, a laissé les éléments d'une étude originale de Baudelaire qu'ont publiés *Fontaine* (n° 48—9, février 1946, «L'influence de Balzac sur Baudelaire»), *La Nef* (n° 15, février 1946, «Le Souffle chez Baudelaire»), *La France libre* (15 février 1946, «L'Emotion poétique chez Baudelaire»). Yves-Gérard Le Dantec a mis au point les relations de Baudelaire et du Parnasse contemporain dans la *Nef* (n° 18, mai 1946). Georges Blin s'est haussé au rang des quelques Baudelairiens de premier ordre, tels que M. Feuillerat et Miss Gilman en Amérique, par ses articles de *Fontaine* (n° 48—9, février 1946, «Introduction aux *Petits Poèmes en Prose*, et n° 31, 1943, «Lettres baudelairiennes») et surtout par l'imposante édition critique des *Fleurs du Mal* qu'il a donnée en collaboration avec Jacques Crépet chez José Corti en 1942 (210 pages de textes et 400 de notes). Le poète Pierre-Jean Jouve a inclus dans son volume *Défense et Illustration* (Charlot, 1945) son «Tombeau de Baudelaire,» étude en prose. Jean Massin a repris sans simplification partisane le sujet si souvent malmené du catholicisme de Baudelaire dans son ouvrage *Baudelaire entre Dieu et Satan* (Julliard, 1945) et Jean Pommier a recueilli ses études de détail très précises en un gros volume, *Dans les Chemins de Baudelaire* (José Corti, 1945).

Mais l'auteur français sur lequel la critique actuelle se penche avec la prédilection la plus évidente est Mallarmé. La courbe de sa gloire est au plus haut point alors que celle de Baudelaire, chez qui il reste pour les

jeunes générations trop peu de mystère à déchiffrer, commence à décliner. Nombreux sont les étudiants de France et d'Amérique que tentent les subtils problèmes que pose l'œuvre de Mallarmé : nul auteur moderne n'aura bientôt suscité autant de thèses de doctorat. Le Dr. Henri Mondor a, dans sa monumentale *Vie de Mallarmé* (Gallimard, 1941—2, 2 vols.) édifié les bases biographiques de toute étude critique sur le poète. Mme Emilie Noulet, dans son *Oeuvre poétique de Mallarmé* (Droz, 1940), enrichie de nombreux textes inédits, et Charles Mauron, dans *Mallarmé l'obscur* (1941) ont poussé très avant l'exégèse mallarméenne ; leurs explications n'emportent pas toujours la conviction et, dans leurs traductions en prose, ne saisissent pas toujours cette poésie du dedans, dans son mystère même. Camille Soula a poursuivi ses recherches très précises dans ses *Gloses sur Mallarmé* (Editions Diderot, 1946). Un numéro spécial de la revue *Le Point* (à Lanzac, Lot, février-avril 1944), a publié des textes de Valéry, Mondor, Bachelard, Fontainas, etc., sur le poète vénéré. Charles Chassé a offert dans ses «Lueurs sur Mallarmé,» *Renaissances*, 1er avril 1946, quelques paradoxes ingénieux. André Gide a redit dans *l'Arche* d'août-septembre 1946 les raisons de son culte pour Mallarmé. Les étrangers ne sont pas en retard sur les Français en mallarméisme : Raymond Mortimer a un bon essai sur le poète dans son *Channel Pacget* (Londres, 1943), H. Simons a précisé les rapports du poète américain Wallace Stevens avec Mallarmé dans *Modern Philology*, mai 1946, Juan Garcia Bacca a rapproché la philosophie de Husserl de l'*Hérodiade* dans les *Cuadernos americanos*, juillet 1945, tandis que l'influence d'Egar Poe sur Mallarmé était à nouveau étudiée par Mme Noulet dans ses *Etudes littéraires* (Mexico, 1944). En Suisse, Claude Roulet a publié à Neuchâtel en 1943, *Elucidation du Coup de Dés*. Une thèse importante de Jacques Schérer sur la syntaxe de Mallarmé va sortir en 1947. Maurice Blanchot a enfin multiplié les aperçus d'une grande acuité sur Mallarmé dans deux essais de son beau recueil *Faux-Pas* (Gallimard, 1943) et un article sur «Mallarmé et le langage» de *l'Arche* (n° 14, mars-avril 1946).

Le moment doit être également venu pour l'étude solide du mouvement symboliste ; la mauvaise thèse de S. Barré en 1911 avait écarté de ce difficile sujet les enquêtes universitaires, et le beau livre de Marcel Raymond sur la poésie moderne avait escamoté ces poètes, cependant essentiels à toute compréhension de la poésie qui va de Baudelaire au Surréalisme. Un Danois, Svend Johansen, a tâché, avec un succès discutable et une regrettable confusion de plan, mais de précieuses analyses de détail (surtout du *Coup de Dés*, de «Surgi de la croupe et du bond» et de «A la nue accablante tu») de Mallarmé, de renouveler l'étude du Symbolisme par la considération attentive du style (*Le Symbolisme. Etude sur le style des symbolistes français*, Copenhague, Munksgaard, 1945). L'ouvrage d'Emeric Fiser, *Le Symbole littéraire, essai sur la signification du symbole chez Wagner, Baudelaire, Mallarmé, Bergson et Proust* (José Corti, 1943) souffre également d'un excès de considérations touffues et mal intégrées, mais renferme des pages intéressantes sur Bergson et sur Proust. Le Dr. Jean Fréret a traité avec tact et finesse

de Mallarmé, Rimbaud, Proust dans son important ouvrage *L'Aliénation poétique* (Janin, 1946). En Angleterre ont paru des études précises et riches de Marcel Chicoteau, *Studies in Symbolist Psychology* (Cardiff, The Friary, 1940) et E. L. Stahl, «The Genesis of Symbolist Theories in Germany», *Modern Language Review* (juin 1946). Le numéro 19-20 de *Fontaine* (mars-avril 1942), intitulé «De la Poésie comme exercice spirituel», reste important pour l'étude des idées modernes sur la poésie, ainsi que les premiers numéros de *l'Eternelle Revue* d'Eluard. Nous avons nous-même, dans un article de la revue américaine *Voices* (automne 1945) et dans un numéro spécial de la même revue (printemps 1947) situé les récents courants de la poésie française, avec quelques échantillons traduits par K. Cornell.

Après Mallarmé, Paul Valéry a été le plus étudié des poètes modernes. Jean Hytier prépare sur lui un livre dont on doit beaucoup attendre ; son long article de *l'Arche* (septembre 1945, n° 9) «Etude de la Jeune Parque» est remarquable, et dépassé seulement, pour l'exhaustive attention accordée au plus beau des longs poèmes français dans la longue étude d'un Danois, Hans Sorensen, *La Poésie de Valéry, étude stylistique sur la Jeune Parque* (Copenhague, Busck, 1944). Ailleurs à l'étranger ont paru le petit livre de Lozano, *Poesia de P. Valéry*, Mexico 1943, l'article de Pierre Guédenet, «La Préviation en Valéry», *Sur* (1942, n° 94), les curieux souvenirs d'une amie anglaise, Dorothy Bussy, dans *Horizon* (mai 1946, n° 77). En France, la mort de celui qui était devenu, un peu avec sa propre complicité, mais toujours avec une grâce ironique, comme le poète officiel de la Troisième République, a suscité de nombreux articles de réminiscences ou d'appréciation critique. Signalons dans la *Revue de Paris* d'avril 1945 (Valéry est mort le 20 juillet 1945) des notes sur son cours au Collège de France et en septembre 1945 un court article de René Lalou ; des souvenirs d'Albert Pauphilet, accompagnés de deux lettres inédites, dans la *Nef* (octobre 1945), et trois articles de Julien Caïen, d'Henri Mondor et de Rolland de Renéville dans la *Nef* de mars et d'octobre 1946 ; ceux d'Henri Mondor sur «Verlaine et Valéry» dans *Arts et lettres* d'avril 1946 et sur Valéry dans *Poésie* 45, n° 26-27. Puis Jean Hytier, «Les Idées de Valéry», J. Duron, «Notes sur Valéry» et Ph. van Tieghem, «Les Idées littéraires de Valéry» dans *Renaissances*, août-septembre 1945, n° 13-14 ; trois études de René Fernandat, Raymond Schwab, et Halkin dans la *Vie intellectuelle* d'août-septembre 1945 ; un curieux rapprochement entre Valéry et l'existentialisme dans la *Vie intellectuelle* de mars 1946 ; un magnifique article d'André Gide, accompagné de lettres de Valéry, dans *l'Arche* d'octobre 1945, n° 10 ; A. Gaudin, «P. Valéry et les mathématiques», *The French Review*, mars 1946, et K. Douglas, «Valéry et Pascal», *P.M.L.A.*, Septembre 1946. Un numéro spécial des *Cahiers du Sud*, très riche bien qu'inégal, a été consacré en 1946 à Paul Valéry. Enfin quatre livres : Emile Rideau, *Introduction à la pensée de Valéry*, 1945 (classement par thèmes de citations et d'idées valéryennes), René Fernandat, *Autour de P. Valéry, Lignes d'horizon*, reprise d'un livre antérieur (Arthaud 1945) ; Aimé Lafont, *P. Valéry, l'homme et l'œuvre* (Vigneau, 1945), et J. Pommier, *P. Valéry et la création littéraire* (Editions de l'Encyclopédie française, 1946).

Les travaux sur les autres poètes importants de ce siècle sont moins nombreux et moins importants. Péguy, après avoir connu en 1940-42 un regain d'actualité, parfois d'ailleurs de mauvais aloi, semble relativement délaissé. Le gros ouvrage de Romain Rolland (Albin Michel, 1945) a été et sera discuté. André Rousseaux a écrit les meilleures pages de critique proprement dite sur le sens de l'œuvre de Péguy, dans le *Prophète Péguy* (Neuchâtel, La Baconnière, 1942 et encore dans un article de *Fontaine*, 1944, n° 36). J. de Beer a publié chez Vigneau en 1946 un *Tombeau de Ch. Péguy*, et un article bien informé sur la place et le culte de Péguy en France a paru dans *The Nineteenth Century and After* sous la signature de G. M. Alexander. Trois articles sur Péguy par Emile Bouvin, Alexandre Marc et Bernard Voyenne, Dubois-Dumée ont paru dans la *Nef* de décembre 1946. Quatre ouvrages nouveaux sur Apollinaire, publiés en 1945, n'ont guère apporté que des détails biographiques sur le poète dont l'œuvre et l'esthétique attendent encore de solides travaux critiques. Ce sont le *Testament d'apollinaire* de René Guy Cadou (Debresse) ; *Au Temps d'Apollinaire* d'Aegerter et Labracherie (Juilliard) ; *Apollinaire* d'André Rouveyre (Gallimard) et *Souvenirs sur Apollinaire* de Louise Faure Favier (Grasset). Les articles de Cecily Mackworth, dans *Horizon* (février 1945) et d'André Rouveyre dans *Fontaine* (1943, n° 30), accompagné de poèmes inédits, sont aussi à signaler. La renommée et l'influence d'Apollinaire hors de France mériteraient bientôt une étude séparée.

Les œuvres publiées par Claudel dans ces dernières années ajoutent peu à sa gloire : ses *Poètes et Paroles* durant la guerre de trente ans (1945) contiennent à peine dix beaux versets. La splendide mise en scène du *Soulier de satin* a cependant ramené sur lui l'attention. Mais l'isolement du poète est grand alors que d'autres poètes, de trente ans ses cadets, accèdent aujourd'hui à la faveur des jeunes. La critique l'étudie un peu comme un homme d'un autre temps. Louis Gillet a fait paraître à Fribourg en 1942 un rapide *Claudel* présent. Une thèse suisse de Klara Maurer, *Die biblische Symbolik im werke P. Claudels* (Zurich, 1941), deux articles dans *Comparative Literature Studies* (nos 6—7 et 10—11) par Juliette Decreus, sur «La Femme dans l'œuvre de Claudel» et «Claudel et le No japonais», deux petits livres de Gonzague Truc, *P. Claudel* (Nouvelle Revue Critique, 1945) et d'O. P. Desroches, *Claudel poète de l'amour* (Editions du Cerf, 1945, enfin le premier tome des *Etudes claudéliennes* d'E. Fraiche (1943) sont la moisson critique de ces dernières années sur ce patriarche de la poésie française.

Le Surréalisme, par contre, a joui d'un grand regain d'actualité, dû en partie à la première histoire bien faite de ce mouvement, en partie à l'éclat des réalisations récentes de ses poètes et de ses peintres. *L'Histoire du Surréalisme* de Maurice Nadeau (Editions du Seuil, 1945) est un excellent ouvrage, objectif, sympathique, nuancé, un peu timide peut-être devant l'ambition philosophique du surréalisme. Un livre américain de Mlle Balakian, à paraître en 1947 à King's Crown Press, devrait le compléter bientôt pour ce qui touche aux origines du mouvement. La parution de l'histoire de Nadeau

a conduit les critiques à tracer le bilan de la révolte lancée vers 1922 par André Breton. Les meilleurs articles sont ceux de Maurice Blanchot (*L'Arche*, août 1945, n° 8), H. J. Dupuy (*Renaissances*, n° 16), Emile Simon (*Valeurs*, avril 1946, n° 5), Jean Pfeiffer («Situation d'André Breton,» *L'Arche*, juillet 1946), et ceux du 3e cahier des *Lettres* et du quatrième des *Quatre Vents*. Au Mexique, la revue *Dyn* (n° 4—5) avait publié pendant la guerre, entre autres textes curieux, un bon essai de Charles Givors, et Juan Larrea un livre, *El surrealismo entre Viejo y Nuevo Mundo* (édition des Cuadernos americanos). Outre Breton, dont la conférence de Yale, «Situation du surréalisme entre les deux guerres,» 1942, fit grand bruit lorsqu'elle fut réimprimée à Paris, et Aimé Césaire, la recrue la plus marquante des dernières années, les surréalistes les plus admirés sont Robert Desnos, mort en captivité en 1945, René Char et Georges Hugnet. Critique a publié sur les deux premiers d'excellents articles de Fraenkel et Simon (n° 3—4) et de Maurice Blanchot (n° 5). Les *Cahiers du Sud* ont aussi commenté l'œuvre de René Char (par la plume de Georges Mounin, 1946, n° 279). Eluard, dont la venue à la gloire a été éclatante, n'a pas encore été l'objet d'un travail critique très poussé. Pierre Emmanuel a écrit sur lui un bon article, «Le Je universel chez Eluard» (*La France Libre*, 15 mai 1945) Louis Parrot un petit livre anthologique chez Seghers (1946) et Michel Carrouges un bon ouvrage, *Eluard et Claude* (Editions du Seuil, 1945).

Citons enfin, sur quelques autres poètes éminents d'aujourd'hui, le petit livre de Claude Roy sur Aragon (*Poètes d'Aujourd'hui*, éd. Seghers) ; celui d'André Billy sur Max Jacob dans la même collection et un bon article d'Henri Hell sur Jacob (*Fontaine* n° 34) ; «L'Hommage à Supervielle» des *Gants du Ciel*, n° 7, à Montréal, et surtout le texte d'une importante conférence de Supervielle, «Eléments d'une poétique,» dans *Valeurs* (avril 1946, n° 5). Henri Michaux, Jacques Prévert, Francis Ponge, et plusieurs autres des poètes les plus aimés de la jeunesse attendent encore que la critique les ait interprétés au public, et peut-être à eux-mêmes. Leur aîné Pierre Reverdy, l'un des plus vrais et des plus modestes des poètes d'aujourd'hui, n'a guère été étudié encore que par Kenneth Cornell, *Essays in Honor of Albert Feuillerat* (Yale Press, 1943), Michel Manoll (*Cahiers du Sud*, 1945, n° 274) et Aragon (*Europe*, janvier 1946).

(A suivre)

Le Sixième Anniversaire de l'Université Française à New-York.

L'Ecole libre des hautes Etudes de New York a célébré, au cours d'une séance solennelle, le sixième anniversaire de sa fondation. On se rappelle dans quelles circonstances cette institution d'enseignement supérieur fut créée en pleine guerre par un groupe de savants français, belges et de langue française réfugiés aux Etats-Unis. Etablie aux heures les plus sombres de l'Histoire de notre pays, cette université franco-belge — la seule université française libre jusqu'à la libération d'Alger — était un acte de foi dans la victoire des alliés et dans la pérennité de la culture française.

Le passé de l'Ecole libre, quoique bref, est déjà très glorieux et très riche en réalisations. La renommée de ses professeurs — le regretté Jean Perrin, Prix Nobel, Francis Perrin, Jacques Hadamard, Gustave Cohen, Henri Laugier, actuellement secrétaire général adjoint des Nations-Unies, H. Peyre, Boris Mirkine-Guetzévitch, Henri Grégoire, Pierre Brodin, Amé-Leroy, René de Messières, J.-A. Bédé, Jacques Maritain, Louis de Brouckère, Léon Brillouin, le regretté Henri Focillon, pour ne citer que ceux-là — la qualité de ses cours et conférences, ses publications en ont fait rapidement un des foyers de diffusion les plus importants de la culture française, non seulement aux Etats-Unis mais dans tout le Nouveau-Monde.

L'Ecole libre comprend aujourd'hui trois facultés : Lettres (doyen : Pierre Brodin, directeur du lycée français de New York), Droit (doyen : B. Mirkine-Guetzévitch, directeur de l'Institute of Studies of Comparative Government and Education de Columbia University), et Sciences (doyen : L. Brillouin, professeur au Collège de France).

Avec la fin de la guerre, cette université de combat de la France libre est devenue une institution permanente d'enseignement supérieur en terre américaine, une université franco-belge douée d'une existence autonome et administrée conformément à la législation américaine. En juin 1947, l'Ecole a reçu des Régents de l'Université de l'Etat de New York une Charte qui lui confère des droits à peu près identiques à ceux dont jouissent les établissements américains fondés de longue date.

Le programme de l'Ecole est particulièrement riche. Outre les cours réguliers des trois Facultés (cours publics et « séminaires ») auxquels se presse un public toujours plus nombreux d'auditeurs français et américains, l'Ecole a donné plusieurs séries de grandes conférences sur la civilisation française et la civilisation belge, sur les Nations Unies, sur la vie économique, sur les grands courants littéraires.

Les plus grands espoirs sont permis quant à l'avenir de ce remarquable instrument de rayonnement de la culture française. Les savants français et belges d'Amérique, loin de leur mère-patrie, travaillent avec efficacité et désintéressement pour la plus grande gloire de la culture française.

*Institut Français
d'Etudes*

III

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI.

En lisant «Dernières Floraisons»

Par Yves Auguste.

«Il me paraît peu douteux, écrit le critique contemporain Jean Hyttier, que la poésie soit une métaphysique du cœur, une création imaginaire destinée à satisfaire idéalement nos sentiments les plus profonds». Les œuvres poétiques contemporaines bousculent et débordent cette définition. Si le «vertige métaphysique lui ouvre encore un merveilleux espace où prendre son vol», la poésie tend de plus en plus à s'assigner un rôle social, à être une arme de combat. A la métaphysique du cœur, elle surajoute la métaphysique de la volonté. Et le Rêve, tremplin de ces élans vertigineux vers l'idéal, piédestal jadis incontesté des Muses, impuissant à contenir leurs élans, se révèle un esquif trop frêle pour bercer leurs chants. Aussi le poète jumelle-t-il l'action au rêve. Et de ces accordailles, naît la poésie contemporaine. Elle se définit, en fonction de cette double métaphysique, paradoxalement un *rêve actif* ou plus simplement une *action rêvée*.

Délaissant les espaces éthérés, le poète, porté sur les ailes de l'imagination, ne s'élève plus à ces hauteurs vertigineuses, où, nimbé de rêve, son geste prend l'ampleur magique de celui d'un «Mage» ou d'un «Voyant». Chevauchant à mi-chemin entre ciel et terre, la poésie contemporaine s'alimente à la source de l'action. Synthétisant les aspirations des poètes contemporains, l'un d'entre eux, Carlos St. Louis, n'a-t-il pas écrit ? :

«Pour moi, (comme pour eux)
toute poésie est action»

C'est dire péremptoirement que le poète n'entend plus être

«Un moissonneur de chimère
Qui s'en va, semant, glanant le songe dans le cœur».

Mais — ô ironie du Destin — au moment où, unanimes, ils proclament ce credo poétique le rêve s'insinue dans la poésie contemporaine et, avant de se volatiliser, projette dans la littérature haïtienne ses «Dernières Floraisons». (1)

(1) Damoclès Vieux — *Dernières Floraisons*. Port-au-Prince, 1947.

Dernières Floraisons! Symphonie du Rêve, modulant la grâce d'une femme, comparable au charme d'une fleur, la fuite ou l'écoulement du temps, l'indifférence d'une passante ou l'éniivrement d'un premier baiser! Rêve qui s'épure et se sature, à son point de rosée, de chimère, de «gavotte», et se crêpe d'une illusoire féerie où le poète retrouve au gré de son imagination, «Cendrillon», «princesse d'un rêve», et où s'accomplit, dans une merveilleuse fantasmagorie, la résurrection de la Belle au Bois Dormant sous le souffle du «chevalier de la Terre et des nues», le Printemps :

Fuite sublime vers un monde rêvé où le poète s'éniivre de rêveries et d'extases!

«J'ai le désir de vivre un rêve essentiel» écrit-il.

Puis, «au fil des jours tristes», il descend dans le crépuscule de son âme, pour chanter tous ces lieux communs du sentiment : l'éphémère de la vie, la joie, l'espoir de revoir un fils mort, le bonheur, l'humilité, la sincérité; pour évoquer l'emprise du passé, les contradictions d'une double hérédité (Domination), la grâce caprine de la payse, les héros qui peinaient, torses nus sur les sillons, le chant de l'aieule, le charme lascif de la créole; pour y capter les beautés de la nature : le chant noble et magique de la cigale, la splendeur de l'Azur, l'insigne labeur d'une araignée, le charme d'un antillais «mouillé de pluie et tourmenté de brise» etc. etc.

Voilà toute la gamme d'harmonie qui compose cette symphonie! Rien de plus commun! Rien de plus banal! Les Romantiques français avaient déjà usé de ce clavier...

Abordant les lieux communs du sentiment, il cotoyait à la fois la banalité et la préciosité. Il a su, de justesse, éviter ces deux précipices, en renouvelant ces thèmes et ces images communs et éternels, par la force de sa sensibilité et la fraîcheur de l'expression.

Tressaille-t-il au charme d'une femme? Son âme ondule
«comme un frisson de tige à l'aube qui se lève»

Touche-t-il une main trop délicate? Il croit cueillir
«Une fleur satinée et déclosée au matin».

Côtoie-t-il dans son rêve, une princesse? Avec toute l'élégance d'un galant ou d'un dandy, il lui confesse :

«Je retrouve en vous comme un charme d'aurore...

L'ambre de votre teint avivé d'une mouche

N'a d'égale que le frais avril de votre bouche»

Tantôt, revenu de son évasion du réel, le poète retombe sous la condition de la chair et du temps et quémante avec passion un baiser :

«Donne ta bouche à ma tendresse

Tu vibreras sous ma caresse

Et dans ma chair la volupté

mettra son tropical été»

Tantôt le sentiment cherche à s'idéaliser, à s'épurer :

«Je voudrais prendre tout mon intérieur printemps

Pouvoir l'éterniser dans l'espace et le temps

Le lier, vous l'offrir en gerbes de tendresse
Et, dévotieusement, avec vous, ô Princesse
Mener le chœur changeant de la nuit et du jour
Dans l'accord éniévré d'un ineffable amour».

Cette perpétuelle évasion dans le rêve donne à certains poèmes un air mi-poétique, mi-coquet de marivaudage. Au fond il y a tout un jeu poétique qui suffit à rendre émouvante une fantaisie de l'imagination, qui risquait de tomber dans la mièvrerie.

Duraciné Vaval, dans la littérature Haïtienne, porte le nom de Damoclès Vieux, au palmarès des romantiques haïtiens. Nul doute que ce soit là, la note dominante de son œuvre poétique. Mais, maints poèmes de «Dernières Floraisons» trahissent une nouvelle tendance, une nouvelle orientation; un réalisme incontestable, tels : «Cigale», le plus beau poème du recueil, *Les Héros*, *Payse* et à *Une Araignée* ou s'infiltré même une goutte de symbolisme.

Qu'on le rattache purement et simplement au romantisme ou qu'on voie en lui un poète dont les œuvres cristallisent en majeure partie les conceptions romantiques mais dont quelques poèmes, comme des diamants taillés, rassemblent sur leurs facettes les rayons du réalisme, sa poésie, embuée d'une grâce discrète et touchante, allie la clarté à l'harmonie. Point de mots discordants... point de métaphores désinvoltés.

Que dire de cette admirable fin de «Payse» où la pensée semble, dans la plénitude de l'expression, adhérer voluptueusement au sentiment :

«Et, vibrant, ondoyant, se déroulant en vous
Le rythme de vos pas, dionysiaque et fou
En soulevant vos seins d'une houle profonde
Semblait totaliser la volupté du monde»

Tous ces élargissements lyriques et rythmiques se situent dans le cadre de la poétique de Damoclès Vieux, formulée dans le dernier poème de son recueil, intitulé «Sincérité», en ces vers :

«Non? Eh bien, vois-tu, l'Art est faux
Qui ne s'alimente au cœur même».

Pour clore ce bref aperçu, nous aimerions jauger l'art du poète dans ses différentes œuvres poétiques, tracer la courbe de son évolution artistique, déceler si le passage d'une œuvre à une autre, par exemple de «L'Aile Captive» à «Dernières Floraisons», ne révèle pas certaines failles, certains fléchissements ou certaines performances. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu le bonheur de nous laisser captiver par son «Aile Captive». Cependant, en cueillant ses «Dernières Floraisons», nous nous sentons enivrés par le parfum de ces fleurs précieuses et rares, dignes d'agrémenter n'importe quelle anthologie haïtienne ou française.

Deux Années à l'Université de Paris. (*)

Par Pradel Pompilus.

Présenter M. Pradel Pompilus m'est le plus agréable des devoirs. Peu de jeunes, autant que lui, méritent notre attention. Il est pour nous, Haïtiens et Français, un incontestable sujet de fierté.

A peine désigné «Chargé de Mission Culturelle», le Dr. P. Mabile se mettait en devoir, avec son dynamisme habituel et dès que les communications devinrent possibles avec la France, d'acheminer sur Paris notre première promotion de boursiers. Le signataire de l'article qu'on va lire était du nombre. C'était en automne 1945.

Ayant fait ses études secondaires au Petit Séminaire Collège Saint-Mar-tial, Pradel Pompilus manifesta très tôt d'excellentes dispositions pour les lettres. En rhétorique, il obtint le Prix de la Légation, et l'année suivante, en philosophie, il se fit décerner le prix du Gouvernement de la République Française. Après le baccalauréat, il entra, d'emblée, dans l'Enseignement Public haïtien, faisant, par un assez rare privilège, ses débuts au Lycée Pétion, dès 1938. Comme maître, il s'est d'abord formé lui-même. La méthode devait s'avérer bonne. Elle lui permit, en tout cas, de ne pas se sentir dépaysé parmi ses nouveaux camarades de la Faculté des Lettres de Paris. En effet, en moins de deux ans, il réussit à conquérir son grade de licencié ès-lettres classiques, ce qui, croyez-le bien, même pour un étudiant français est une très honorable performance.

M. Pradel Pompilus est la vivante démonstration de l'éminente utilité de notre institution. Le féliciter, c'est, en quelque sorte, nous rendre hommage à nous-mêmes. Aussi acceptera-t-il que cette présentation soit des plus sobres. Grâce à la sage administration de M. L. Hibbert, il a pris place dès son retour parmi nous, à côté de nous, dans ce personnel et haïtien et français qui a l'honneur et la responsabilité de former techniquement et intellectuellement les futurs maîtres de l'Enseignement Secondaire public haïtien. Si, comme tout le fait espérer, nos autres boursiers profitent dans la même mesure de leur séjour en France, nul ne doutera plus de l'avenir et du succès de notre belle œuvre franco-haïtienne.

Je salue en M. Pradel Pompilus l'aîné et le plus cher de nos enfants. Je lui souhaite beaucoup de frères qui l'égalent sans éclipser son beau prestige de pionnier.

S. L.

(*) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 27 Janvier 1948.

Il est un peu malaisé de parler des choses de France pour un auditoire composé en majorité de Français et d'Haïtiens. Les Français seront à peine curieux de savoir de quel œil on a vu leur patrie. Ils sont certains à l'avance que l'impression générale de l'étranger qui a visité la France, même après la deuxième grande guerre, est une impression de sympathie : le cataclysme qui s'est abattu sur l'Europe n'a pas eu pour effet d'effacer les traits caractéristiques du visage de la France, ce pays, où l'air même est imprégné de libre pensée, de gaieté et de sourire, où les gens ont la suprême politesse de s'occuper à vivre et de laisser vivre les autres. Quant aux haïtiens, des liens culturels constamment fortifiés, les moyens rapides d'information font que toute l'activité française dans le domaine politique, littéraire, philosophique, social ou scientifique se trouve immédiatement à leur disposition. On est bien vite renseigné ici sur le mouvement artistique à la mode, ou sur les conflits sociaux qui affectent Paris et la province. Néanmoins, ayant fait une expérience personnelle qui m'a permis de réviser bien des jugements, et de revenir sur bien des erreurs, je n'ai pas cru qu'il était tout à fait inutile de vous en faire part en vous apportant ce soir mon témoignage sur l'enseignement français, sur l'enseignement donné à l'Université de Paris, et plus particulièrement à la Faculté des Lettres.

Plus importante, à mon avis, que ces aperçus sur la licence et l'agrégation, est la mise au point à faire sur le caractère de l'enseignement donné à la Faculté des Lettres de Paris, et l'on pourrait dire dans les Facultés des Lettres de France. Ils sont nombreux, ceux qui s'imaginent que « nous autres littéraires, » comme on nous désigne parfois avec une pointe de moquerie, nous nous mouvons dans un monde supra-terrestre, indifférents aux contingences, dénués du sens des réalités et privés du sentiment même de l'existence; et c'est à notre grand regret que nous causons les déceptions à ceux qui misent un peu trop sur notre inaptitude à vivre la vie de ce bas monde. Assurément les chercheurs, dans tous les domaines, planent un peu au-dessus de tout ce qui les détourne de leurs recherches. Mais les études de lettres n'ont pas le privilège de donner des ailes à l'homme. Ce n'est pas là non plus leur seule vertu. Elles peuvent également développer le sens de l'objectivité. Et l'on n'aura jamais trop insisté sur le caractère scientifique de l'enseignement des lettres dans les Universités de France. Car il y a une méthode scientifique pour étudier la littérature ou l'histoire ou les langues mortes. L'esprit scientifique peut s'appliquer à ces disciplines aussi bien qu'à la physique ou à l'économie politique : les objets auxquels il s'applique peuvent être divers, ses procédés d'investigation et des modes de jugement restent les mêmes.

D'autre part, la légende du Gaulois passionné d'éloquence, les « Discours » célèbres qui marquent les époques de la littérature française (entendez le mot dans son sens premier d'exposé ou dans celui de Morceau oratoire propre à persuader) : les « Discours sur les Misères de ce temps », « le Discours de la

Méthode», les «Discours sur les sciences et les arts» et «le Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes»; la renommée universelle de Mirabeau, de Danton, de Gambetta, de Jaurès; les usages de l'Académie française à la réception de ses membres; tout cela a peut être contribué à accréditer l'idée qu'il se fait beaucoup de discours à l'Université française et même, pour ceux qui ont tendance à l'exagération, l'idée que la verbosité est l'une des caractéristiques de l'étudiant en lettres. Rien n'est moins vrai. On ne fait pas d'éloquence à la Faculté des Lettres, encore moins de rhétorique. On n'y développe point le goût pour la déclamation, la phrase, le mot sonore. On y réfrène la tendance aux affirmations tranchées, aux généralisations hâtives, aux développements faciles. Où l'étudiant trouverait-il matière à développement facile quand tout le bagage d'idées générales qu'il apporte avec lui de l'enseignement secondaire est frappé d'interdit à la porte de la Faculté, quand il doit reviser ces classifications artificielles, ces vérités fragmentaires, ces mutilations du génie qui ont constitué pour lui dans les classes d'humanités le dernier mot de la certitude : le théâtre de Corneille est une école de grandeur d'âme, Racine peint les hommes tels qu'ils sont, il y a en Musset un classique et un romantique ; le latin est concret et le français plus volontiers abstrait — et j'en passe — ; quand certains professeurs mettent en doute la valeur de ces critiques brillants qu'il a depuis longtemps adoptés pour guides ; quand la terminologie même qu'il a toujours employée se trouve être suspecte ?

Le professeur de littérature, bien loin d'être un rhéteur, donne l'exemple de ce que peut être un exposé méthodique, bien agencé, nourri de faits, basé sur des textes, développé dans un langage où la simplicité n'exclut pas la profondeur des pensées. Il montre comment on peut mettre une œuvre en pleine lumière, en dégager le sens et l'originalité, en utilisant les ressources que fournissent au commentateur l'Histoire générale, la géographie locale, les mémoires et la critique du temps, la correspondance de l'auteur, etc. Il fait voir dans quelle mesure le roman ou la comédie, ou le poème lyrique plongent leurs racines dans la réalité ambiante, établissant ainsi que tout classicisme est un réalisme, que toute œuvre classique prend appui sur le vrai même lorsque la part de la fiction y est très large : tel est le sens de ces détails, parfois rebutants pour l'étudiant, de ces recherches sagaces qui ont permis par exemple d'identifier les lieux où Rabelais a situé l'action du Gargantua et du Pantagruel, ou de placer des noms réels sous les noms des personnages dépeints dans Madame Bovary. Il enseigne par son exemple la probité intellectuelle et la méfiance contre ce que Montaigne appelle l'intrépidité d'affirmation : n'avance rien qui ne ressorte du texte ou qui ne s'appuie sur une source sérieuse, met un vrai scrupule à ne point dépasser la pensée de l'écrivain et surtout à ne point proposer des solutions chancelantes à toutes les questions pour la simple vanité de trouver une solution.

A être étudiés de cette manière, à se laisser disséquer ainsi, Rabelais risque, il est vrai, de perdre son sel ; Beaumarchais, sa gaieté, La Fontaine, sa bonhomie ; Voltaire son rire sarcastique. L'expression figurée du rire, de la gaieté, des élans passionnés cadrent mal d'ailleurs avec la gravité d'un vieux professeur de Sorbonne. Il existe heureusement pour obvier à pareil inconvénient, des salles de travaux pratiques, où, en petit comité, sous la direction d'un jeune agrégé, les étudiants s'entraînent au commentaire des textes. Sans négliger dans leur critique ou leur exposé le côté scientifique, mais en le restreignant considérablement, ils soulignent de préférence la valeur humaine, psychologique et esthétique du passage. Moins contraints, ils peuvent, par le rythme du débit, par l'intonation de la voix, en marquer les nuances. Là, ils ne sont points passifs. Ce sont eux qui commentent ou exposent devant un public formé par leurs camarades ; le professeur intervient, seulement après coup, pour compléter ou redresser, toujours pour encourager. Il est intéressant de noter que l'enseignement supérieur français a trouvé dans l'organisation des travaux pratiques une formule heureuse pour réagir contre la passivité traditionnelle dont on lui fait encore grief. A la Sorbonne, à la Faculté de Droit, à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, les conférences de méthodes, introduites dans l'enseignement et obligatoires pour tous, constituent du point de vue pédagogique des initiatives appréciables. Les étudiants sont trop nombreux dans les Facultés de Paris pour qu'ils puissent en tirer tout le bénéfice prévu par le législateur, mais dans les Universités qui sont moins fréquentées, les résultats doivent être réellement féconds.

Les mêmes méthodes président à l'enseignement des langues mortes. Leur étude appelle un effort supplémentaire pour vaincre les difficultés d'une langue étrangère d'une part, et de l'autre l'obstacle qu'oppose l'éloignement, dans le temps et dans l'espace, de deux civilisations différentes. Mais elle vise au même but que l'étude de la littérature française : la culture. La Sorbonne ne commet pas l'anachronisme d'enseigner le latin et le grec, en plein XXe siècle, comme langues de communication sociale, ni même comme instruments d'information, puisque la plupart des textes retrouvés ont été traduits dans les langues modernes, mais elle s'en sert comme moyens pour former des qualités intellectuelles, et même morales, créer des habitudes de penser et des façons de sentir, susciter des attitudes dont l'ensemble constitue la culture.

.....

Bien d'autres faits et bien d'autres problèmes sollicitent l'attention de l'étranger étudiant à l'Université de Paris. Comment vit la jeunesse étudiante en France, comment l'histoire de l'enseignement français explique le caractère théorique qu'on lui reproche quelquefois ; comment le milieu français et le caractère pratique du peuple réagissent avec bonheur contre ce qu'il peut y avoir de trop spéculatif dans son système d'enseignement ; comment des écoles et des organismes plutôt techniques complètent l'enseigne-

ment théorique ; comment les pédagogues et les publicistes en envisagent la réforme ; comment cet enseignement qui s'adapte si bien au milieu qui l'a produit ne peut être exporté en bloc dans un autre milieu sans dommage pour le pays importateur, autant de questions que dans d'autres circonstances j'aurai, je l'espère, l'occasion d'aborder pour le public haïtien



Genèse d'une Nation. (*)

Par le Dr Catts Pressoir.

ORIGINE DES NOIRS DE SAINT-DOMINGUE.

Rien ne naît de rien, nous le savons. Et cependant nous avons quelquefois besoin de nous le rappeler, dans l'étude de l'histoire, par exemple, où nous traitons souvent des groupements sociaux sans trop nous inquiéter de leurs origines.

Ces réflexions nous viennent au moment où nous vous invitons à remonter avec nous vers le début du XVIII^e siècle, à l'époque où les vaisseaux négriers commençaient à transporter dans l'Ouest d'Hispaniola des lots considérables d'hommes à peau noire que les trafiquants à peau blanche tiraient du Continent austral, la vieille et mystérieuse Afrique. On les prenait dans les régions les plus diverses, de la lisière du Sahara, aux bords du désert de Kalari ; du golfe de Guinée, à la région des grands lacs.

Vingt peuples, au moins, fournirent leurs contingents au trafic qui allait enrichir tant de ports européens.

Vingt peuples différents, mais tous implantés sur la terre africaine ; vingt peuples noirs, aussi dissemblables — on ne s'en souvient pas assez — que les nombreux peuples blancs de l'Europe, allaient se rencontrer sous un ciel étranger, s'aborder, souffrir et s'unir sous l'œil des maîtres, sous le fouet du commandeur, et former une nation.

Sur la rive occidentale de l'Atlantique, sur le continent nord-américain, une expérience semblable avait commencé depuis peu ; mais ici, à Saint Domingue, l'aire était restreinte, là-bas elle était pratiquement illimitée, si bien que, avec des points de départ comparables, les résultats éloignés s'avèrent profondément différents.

Deux historiens français, le P. Xavier de Charlevoix, et Moreau de St-Méry, ont eu l'heureuse idée de fixer pour nous la physionomie morale de ces souffre-douleurs qu'une destinée cruelle écarta à jamais de leur mère-patrie ; c'étaient des Sénégalais, s'adaptant sans grande difficulté à la vie domestique et faciles à plier à la discipline ; des Mines, résolus et capricieux, tombant souvent dans le désespoir ; des Mondongues, d'une férocité de nature rare ; des Nagos, humains et loyaux ; des Bambaras, voleurs ; des Aradas, habiles aux travaux agricoles, tout en étant orgueilleux et belliqueux ; des Congos, petits de taille, doux, bavards, et habiles à la pêche ; des Ibos, qui croyaient à la métempsycose et se suicidaient quand ils en avaient assez, afin d'aller revivre au pays natal.

(*) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 17 février 1948.

Ces traits moraux allaient s'atténuer, se fondre, se transformer, et de cette matière ancienne naîtrait un individu nouveau, dépeint par l'évêque français, Le Ruzic, enthousiaste, mobile, inconstant, épris d'idées générales, de mots sonores et de rénovation sociale, prompt à la colère, agité par la discorde, courageux au combat, hanté par le surnaturel ; fier, ombrageux et susceptible, avec beaucoup de vanité, mais d'une résignation étonnante dans la souffrance, et acceptant la mort sans murmure, — l'HAÏTIEN.

Avec des caractères variés et des langues différentes ces peuples se rangeaient en deux groupes : les Noirs du Sud, communément appelés Bantous, émigrés de l'Est bien avant les jours d'Athènes et de Rome, les plus typiquement Noirs, et ceux du Nord, issus d'une émigration beaucoup plus tardive, par conséquent plus métissés, avec des teints allant du noir à la couleur claire.

La religion aussi les séparait, chaque groupement se formant des dieux à son image et répondant à ses besoins. Les Noirs du Nord révéraient en grand nombre l'Islam, dont le crédo avait suscité ou régénéré de grands empires (empire du Ghâna et du Songoi, par exemple). Quelques-uns de leurs souverains s'étaient rendus en pèlerinage à la Mecque, avaient bâti des mosquées, favorisé l'étude des lettres musulmanes.

On sait que Mackandal était un sénateur de Mahomet et connaissait bien l'arabe. Et il n'est pas osé de se demander s'il n'avait eu aucune connaissance de la légende du Vieux de la Montagne et de ses disciples, les Assassins, enfantés par le sol du Liban.

Le groupe des Noirs du Sud resta en général attaché au fétichisme mais édifia, lui aussi, des royaumes, comme celui de Dahomey qui devint avec le temps le champion des religions idolâtres des bords du golfe de Guinée. Mais, à l'extrême sud, les Congos avaient reçu des missionnaires chrétiens, dès la fin du XVe siècle avant même la découverte de l'Amérique et l'un de leurs rois s'était converti au christianisme. Ainsi la foi en Jésus, la foi en Mahomet et la foi dans les dieux mythologiques, achevaient de séparer les uns des autres ces hommes dont le principal lien paraissait être l'unité de la couleur.

.....

Nous ne sommes pas encore bien renseignés sur le processus qui donna naissance au Vodun haïtien. Price Mars a esquissé une explication d'ordre psychologique de ce curieux phénomène, dont la phase principale se serait déroulée entre 1750 et 1789 et qui serait dû à un instinct de révolte de l'esclave, remontant de son subconscient et empruntant au silence et au calme de la nuit une extraordinaire puissance de suggestion.

Nous avons peut-être un élément d'explication plus concret avec les remarques exprimées par l'américain Courlander dans son livre «Haïti singing» (Haïti qui chante). Les Noirs n'oublièrent jamais comment faire de magnifiques tambours. Et que le type du tambour fut congo, ibo ou arada, tous

l'écoutaient et dansaient à la lumière des lampes fumeuses. Les Ibos apprirent les danses des Congos; les Aradas celle des Sénégalais. Cependant une religion arriva à dominer l'ensemble, celle des Dahoméens. Leur musique et leurs croyances, leur folklore imprégnèrent l'île; leurs divinités furent universellement acceptées. A vrai dire, la religion des Dahoméens était plus élaborée que celle de leurs voisins, leur système théologique plus cohérent. Cependant les chants, les croyances des autres peuples ne disparurent pas tout entiers, ni leurs danses. Et pour s'en assurer, il n'est que de les rechercher.

C'est donc sous les tonnelles, dans les grandes nuits noires ou éclairées par la lune, que les Africains se rencontrèrent, mêlèrent leurs chants, leurs traditions et leurs légendes et subirent peu à peu l'ascendant de la religion des Fons, parce que cette religion avait été conçue par un peuple guerrier, impatient de toute domination étrangère.

Il faut encore tenir compte de l'action des prêtres africains transportés à Saint-Domingue. «C'est une tradition, dit Herskovits, que les plus intransigeants des prisonniers de guerre étaient des prêtres des cultes locaux indigènes.» On les vendait donc comme esclaves en grand nombre. Et dans le Nouveau Monde, ces prêtres intraitables conservèrent beaucoup de leur prestige et continuèrent pour leurs compagnons d'esclavage la célébration des rites, instruisant les générations nouvelles des traditions de leurs pays d'origine, mettant à leur service tout ce qu'ils pouvaient avoir de connaissance. Ce phénomène n'est pas particulier à Saint-Domingue. Il s'est manifesté d'une manière encore plus surprenante aux Etats-Unis, car selon l'écrivain de couleur américain, Du Bois, un grand nombre de pasteurs des Eglises protestantes noires américaines descendent des familles sacerdotales du paganisme africain, parce qu'elles conservèrent après la conversion toute l'influence et tout le prestige qui leur étaient reconnus auparavant.

Une remarque est encore nécessaire. Si nous avons parlé de vingt peuples africains comme des facteurs de la population de Saint Domingue, ils ne figuraient pas tous dans le tableau démographique pour la même proportion; tous n'étaient pas également représentés. Selon Charlevoix, trois peuples en réalité composaient la masse des Africains de Saint Domingue, les Congos, les Sénégalais et les Aradas ou Dahoméens. Il tient pour négligeable l'apport des autres peuples.

Cette remarque nous fait comprendre que le problème de l'unification des croyances fut plus simple qu'il ne le paraissait d'abord.

COLLABORATION DES BLANCS ET DES NOIRS A LA CONSTRUCTION DE SAINT DOMINGUE

Si le Blanc traitait le Noir durement, il se traitait durement lui-même. En face d'une nature vierge, dans les solitudes laissées par le retrait des Espagnols vers l'est de l'île, les Français avaient entrepris de construire un pays nouveau, et l'expérience ayant montré assez tôt qu'ils ne pouvaient y

suffire, l'esclave noir devint l'associé nécessaire, le collaborateur indispensable à l'édification de la colonie et l'honneur des résultats obtenus lui revient pour une grande part.

Trois siècles de déboisement et d'érosion nous laissent imaginer difficilement ce que fut l'aspect de notre pays au début de la colonisation française ; mais on peut s'en faire une idée par quelques descriptions des vieux auteurs saint domingois. Le colon Barré St Venent, par exemple, nous montre la lutte farouche livrée à la nature par les premiers agriculteurs de la fin du XVIIe siècle : «Des forêts éternelles, épaisses, impénétrables et désertes couvraient inutilement les montagnes... De nombreux reptiles, des myriades d'insectes, des végétaux énormes avaient, par leurs débris multipliés depuis une série de siècles, formé la couche végétale sur laquelle on trouvait ces arbres prodigieux et précieux dont on chercherait inutilement des modèles dans les plus anciennes forêts de l'Europe.

«Le café de la Martinique se vendait cher. Les fertiles montagnes de Saint Domingue offraient de grands moyens de le cultiver avec succès. On s'aperçut qu'il se plaisait plus particulièrement dans les lieux élevés, frais et pluvieux. Il n'en fallut pas davantage. Aussitôt la cognée abattit sans distinction les arbres les plus magnifiques et les plus précieux qui bientôt après furent dévorés par les flammes... Alors, et sans désouche, à travers les ravines et les troncs d'arbres énormes, on aligne les rangs pour planter le caféier... Le terrain est assez fort pour produire en même temps d'autres plantes ; on le charge de maïs, de pois, d'ignames, dont on obtient de très abondantes récoltes».

C'est dans le deuxième quart du XVIIIe siècle que l'aspect des montagnes changea par le grand développement de la culture du café ; les plaines avaient déjà passé sous la hache. St Venent nous dit que «les plaines étaient des terres merveilleuses formées des débris de montagnes par le moyen d'alluvions prodigieuses... On trouvait dans les plaines les mêmes arbres que dans les montagnes mais ils étaient encore plus monstrueux ; la cognée les a tous abattus, le feu les a dévorés sans utilité... On planta le cotonnier, l'indigotier, la canne à sucre... Combien de dépenses de courage, d'effort, et d'intelligence n'a-t-il pas fallu développer pour abattre ces énormes forêts... Il faut brûler, effacer les arbres abattus, construire une baraque, loger sous le chaume et se placer sur quelque terre assez élevée pour être à l'abri des inondations ; il faut ensuite s'occuper des subsistances pour se nourrir soi et sa famille ainsi que ses compagnons de travail...»

La proportion des libres, entendez par là les Blancs, de la province du Nord, est de un libre pour trois esclaves dans les montagnes et de un libre pour dix esclaves dans les plaines, selon une estimation faite par Charlevoix.

Les esclaves Africains aident ainsi leurs maîtres à défricher la terre, à propager les semences nouvelles et à établir un régime de cultures qui préparera l'écologie de l'avenir, celle de leurs libres descendants. Faisons un effort pour écouter le bruit de la cognée montant de la nuit des temps dans ces solitudes où jour et nuit les forêts flambent, lançant très haut dans le

ciel leurs tourbillons d'âcre fumée. La nature agreste et rebelle, se soumet à cette humanité nouvelle et se laisse discipliner, tout en imposant à ses dompteurs une effroyable dépense de vies humaines, fauchées par les fièvres et les coups de chaleur.

D'année en année, les éclaircies s'agrandissent ; les champs mangent la forêt. Les clochers se dressent dans le paysage et le clergé contribue à la colonisation en organisant des paroisses et en bâtissant des chapelles qui seront les centres de condensation des premières cités. Pour les relier entre elles, pour fixer les limites des concessions de terres, tout un corps d'arpenteurs et de topographes étudie des sentiers, trace des routes, jette des ponts, construit des wharfs ; et dans ce travail encore, par la corvée, l'esclave noir fournit la main-d'œuvre indispensable.

.....
Les guerres successives qui se déroulèrent de 1791 à la fin de l'année 1803 causèrent des pertes énormes de vies humaines et de biens matériels. Mais il y eut aussi des profits moraux considérables. Car la guerre n'est pas uniquement crime et férocité : « Sans vouloir faire l'apologie de la guerre, dit un auteur français, il faut être juste, et dans la balance des profits et pertes, il est un élément que l'on néglige trop souvent : l'héroïsme dont la guerre est l'occasion, le courage qu'il suscite dans bien des âmes ».

Les guerres de Saint Domingue excitèrent le courage des hommes de couleur et des Noirs, — rappelons-nous le comportement des ateliers de la Plaine du Cul de Sac, dans la nuit du 30 mars 1792, où des hommes à peu près sans armes montèrent à l'assaut des canons et plongèrent leurs bras dans la gueule des pièces d'artillerie pour en arracher les boulets.

L'organisation militaire improvisée que les Noirs et les Mulâtres imaginèrent pour se défendre développa chez eux le sens de la discipline et de la responsabilité, l'esprit d'initiative, l'habitude de la prévoyance. Plus tard dans les rangs des Espagnols et des Français, à la caserne ou sur le champ de bataille, ils apprirent la science de la manœuvre, s'initiaient à la tactique et créèrent enfin des méthodes stratégiques dont la bataille du Cap, qui termina la lutte, montra toute l'efficacité.

Le profit de la victoire fut manifeste même dans le domaine biologique. Lisons, en effet, cette curieuse observation du quaker anglais, John Candler, qui parcourut notre pays en 1842 : « Un grand nombre de citoyens de la classe « mulâtre sont venus comme émigrés des Etats-Unis et se distinguent des « créoles par leur physionomie ; leur contenance est en général plutôt grossière « et rebutante, alors que les Mulâtres indigènes, spécialement les femmes ont une douceur et une expression calme qui est très agréable. C'est peut-être que les traits deviennent plus agréables dans la mesure où l'on s'éloigne des effets de l'influence de l'esclavage. »

De nos jours, beaucoup d'observateurs sont d'accord pour dire que le peuple haïtien l'emporte en général sur les Noirs d'Amérique par la finesse des traits. A tout cela il y a une raison plus profonde que le fait d'avoir été victorieux, c'est le fait de pouvoir désormais disposer de soi-même, expé-

rimiter et tâtonner. Deux citations compléteront notre pensée, l'une du sociologue américain S. G. Innan : «C'est seulement à mesure qu'il apprend «par l'action, que le caractère fondamental d'un peuple se modifie et que de «nouveaux motifs sociaux sont graduellement substitués aux anciens» ; l'autre, du professeur George W. Hartmann de l'Université Columbia, qui nous affirme qu'à tous les niveaux du développement mental il faut considérer le droit à commettre des erreurs comme un moyen de développement de la personnalité.

Tout cela est d'accord avec cette pensée du missionnaire anglais Marc B. Bird, émise vers 1876 dans son livre intitulé «L'Homme Noir» : «Il est certain que comme colonie, Haïti n'aurait jamais eu les mêmes espérances de «réussir et qu'elle n'aurait jamais atteint sa position actuelle». Nous pouvons ajouter : parce qu'être colonie, c'est recevoir sa direction du dehors, être privé de la possibilité de faire des expériences et d'en profiter.

Le pasteur Bird écrit encore : «Quarante années d'indépendance ont donné à ce peuple ... cette apparence de virilité qui appartient uniquement aux hommes qui possèdent le sentiment des droits et de la dignité de la liberté... L'indépendance a mis son cachet sur le caractère haïtien.» Et comme pour confirmer les paroles du pasteur anglais, naguère, au fort de l'Occupation américaine, alors que le peuple haïtien était l'objet de la violence des militaires du Marine Corps, et de l'insolence des hauts fonctionnaires de l'administration civile, un sociologue américain, Carl Kelsey, pouvait dire : «La première impression forte que j'ai reçue du peuple haïtien a été son maintien viril et digne. Il n'y avait aucun air de subordination dans leur attitude envers les Blancs, ce qui ne veut pas dire qu'il y eut aucune indication de mauvaise humeur ou d'insolence».

Voilà des signes certains que les vingt peuples africains avaient été forgés par le Destin en une seule nation : la Nation Haïtienne.

Aperçu sur la Sonate et la Musique de Violon. (*)

Par J. R. Gilbert.

Notre séance musicale — plutôt longue — m'oblige à être assez bref. Mais il me faut vous entretenir de certaines réactions enregistrées et, comme toujours, lorsqu'on se met à table, avec une pauvre plume, dans l'espoir de n'en pas trop dire, on se laisse entraîner.

«Pourquoi clôturez-vous votre venue en Haïti en jouant encore des sonates, alors que tant d'auteurs se sont intéressés à votre instrument, en écrivant pour lui, des œuvres de tenue moins rébarbatives?»

Telle est l'observation qui me fut récemment adressée et sur laquelle je me trouve dans la nécessité de répondre et de m'expliquer.

Il y a diverses façons de concevoir la musique, et j'admets volontiers que dans cet art seul, le malentendu sur le terme, n'a jamais été aussi grand.

Nous n'emploierons jamais pour la construction d'une bicoque, voire même d'une banale maison de rapport, le mot architecture. Nous n'emploierons jamais celui de sculpture pour rappeler quelque ébauche de forme plus ou moins carnavalesque, dont notre époque s'offre une sorte de monopole, pas plus que nous n'emploierons le mot peinture, pour désigner ces surfaces planes où la couleur se trouve étalée avec une prodigalité et une ardeur qui nous font trop penser au travail, rétribué à la tâche, de quelque très consciencieux peintre en bâtiment. Mais pour la musique, le vague reste toujours grand et notre muse, pourtant si sensible, se trouve tour à tour déguisée soit en fille de barrière pour présider quelque flonflon accordéonesque, ou encore, en moine intoxiqué, pour dominer «l'atmosphère», cette atmosphère dont on parle tant et qui est celle empuantée d'une boîte de nuit, et ainsi, après maints avertissements trop longs et fastidieux à énumérer, nous retrouvons cette muse dépouillée de tous ses oripeaux, à sa vraie place, celle qu'elle n'eut dû jamais quitter, et qui, pour ce qui nous concerne, se trouve dans le quatuor, le concerto et la sonate.

Il m'eût été fort agréable de vous faire entendre un quatuor. Le quatuor est la musique la plus fine, la plus dépouillée de tout artifice, celle où chaque exécutant se doit de posséder la foi du croyant. Mais hélas! Mes tentatives furent, comme pour tout le reste, sans lendemain.

Pour le concerto et son exécution telle que le voulurent les auteurs,

(*) Nous reproduisons quelques fragments de la causerie musicale que M. J. R. Gilbert Ex-1er violon de l'Orchestre Symphonique de Paris, Ex-professeur au Conservatoire Mac Gill University de Montréal, devait donner à un des «Mardis de l'Institut Français». Cette causerie précédait la partie de concert, qui ne put avoir lieu.

l'appui sonore de l'orchestre s'impose, et de façon d'autant plus rigoureuse que, dans les œuvres d'importance, il ne constitue pas successifs petits motifs d'accompagnement mais, bien au contraire, une ossature, une structure et un cadre qui font ressembler certains concertos de violon à un ouvrage symphonique avec instrument principal. Vous citerai-je ceux de Beethoven, Brahms, Tchaikowsky, St. Saëns, Seymanowski, Prokofieff, Edgar, même la symphonie espagnole de Lalo et, dans leur ensemble, tous les concertos de Mozart. Comme toutes ces œuvres pâlissent sans l'apport de l'orchestre ! et à un point tel, qu'elles se transforment toutes accompagnées par le piano (qui fait ici figure d'indigent) en morceaux de concours, où la curiosité sur la valeur instrumentale entre seule en jeu, au point que l'on en oublie, dans les enchevêtrements techniques, le nom de l'auteur qui écrivit l'ouvrage.

Alors, restent les sonates, qui ne sont pas si méprisables car, transportées à l'orchestre, elles constituent la symphonie, et si l'on est logique avec soi-même, on ne peut aimer la symphonie sans aimer la sonate ; si l'on boude devant une sonate, on s'avoue sans s'en douter, absolument fermé à l'audition de toute musique sérieuse, mais il n'y a aucune musique digne de ce nom qui ne soit sérieuse.

Mais, me direz-vous, il y a les petits morceaux — les morceaux de genre ? Si beaucoup en ont, le genre de bien d'autres est de n'en point avoir ; (ces creuses bribes sonores dont la Radio nous gave sans pudeur). Dès lors, à quoi bon répéter ce qu'à toute heure du jour ou de la nuit, consentants ou non consentants, nous entendons ou n'entendons pas ?

(Après avoir rappelé la vie et l'œuvre de Beethoven, Schubert, Fauré, le conférencier poursuit :)

Nous pouvons déplorer que Fauré n'ait pas encore dans le monde la place qui lui revient — (et nous pouvons faire la même remarque pour beaucoup de grands musiciens français de l'époque contemporaine.)

A quoi attribuer cette demi-indifférence, ce classement arbitraire que tant d'étrangers se plaisent à décider ? La réponse est très simple et nous aimerions qu'elle fut plus propagée. Il n'y a que les français qui soient réellement capables d'interpréter leur musique, car dans l'œuvre d'un Debussy, d'un Ravel, d'un Fauré, d'un Pierné et de tant d'autres, n'oublions pas que les plus intimes qualités de l'esprit y sont représentées et que, si l'on ne porte en soi cette compréhension atavique du génie français, où, sous une apparence de simplicité, il entre tant de savoir et de subtilités, l'étranger n'approchera que de très loin l'incomparable trésor qu'il porte en soi.

Pour affirmer cette conviction, et ce sera ma conclusion, je rappellerai le voyage presque historique que fit l'Orchestre Symphonique de Paris, sous la direction de Pierre Monteux, peu avant la guerre, dans la capitale allemande, à Berlin. A nos répétitions de Paris, Monteux nous dit « Nous n'allons pas apprendre aux Allemands, comment se joue une symphonie de Beethoven, une chevauchée endiablée, ou encore quelques pièces symphoniques chères

aux Straussiens, nous allons leur jouer ce qu'eux ne peuvent pas jouer», et c'est ainsi, qu'au programme, nous n'exécutâmes que des œuvres françaises, et notamment, cette Mer de Debussy, suite ininterrompue de paysages maritimes, aux coloris à la Claude Monet et qui, présentées par des mains étrangères se retrouvent d'une facture toute autre, au point de vous faire penser à quelques faux tableaux. Dans cette grande salle de la Philharmonique de Berlin, indépendamment de la présence du corps diplomatique au grand complet, il y avait tout ce que le pays comptait alors comme éminences musicales. L'attention et le triomphe pour le chef et son orchestre furent, par ce public des plus avertis, portés à leur comble, bien moins pour la parfaite exécution que par cet impossible, révélé par une baguette française, qu'ils se sentaient impuissants à atteindre.

Evitons donc de dire que l'art n'a pas de frontières, qu'il appartient à tous, que chacun peut en disposer à sa guise, et pour en faire la preuve, prenons une œuvre française, et surtout une de ce grand rêveur, subtil et délicat : Fauré.

A Propos de Macandal.

Par Luc Nemours.

Haïti Journal du 13 septembre 1947, a publié l'information suivante :

«Un document historique. Notre Ambassadeur à Washington, M. Joseph «D. Charles, qui consacre ses loisirs à de fructueuses activités culturelles, a «réussi à mettre la main sur une pièce historique de grande valeur qui se «trouve à la bibliothèque du Congrès. Il s'agit d'un article paru dans le «*Mercure de France*, Edition du 16 septembre 1788, sous les initiales de M. C..., «intitulé : *Macandal, histoire véritable*. Le document que nous avons l'avantage «d'avoir lu, a été envoyé à notre Bibliothèque Nationale. C'est le récit de «quelques traits de la vie de l'Aïeul, particulièrement les conditions dans «lesquelles il finit son existence. Une bonne aubaine pour nos historiens».

Mais cette pièce est bien connue ! Ceux qui ont étudié dans l'admirable bibliothèque de Moreau de St-Merry, l'ignorent d'autant moins qu'elle se trouve dans le premier volume (Recueil des Colonies. Bibliothèque de Moreau de St-Merry. 1). Combien infime est la valeur de cette pièce comparée à toutes celles que renferme cette Bibliothèque !

Puisque nous citons cette extraordinaire Bibliothèque, nous en profitons pour signaler l'inventaire si utile qui en a été dressé sous la direction de M. Laroche, Archiviste en Chef, assisté de Mademoiselle Meunier, Archiviste et de dévouées secrétaires dont la principale était Madame Mignon. Des fiches considérables par noms et matières ont été établies.

Le gouvernement français avait pensé publier cet inventaire. Le manque d'argent l'en a empêché. Le gouvernement haïtien s'honorerait d'effectuer cette publication à frais communs avec la France. L'affaire serait d'ailleurs «payante», si l'on peut invoquer une telle contingence en pareille matière. L'on pourrait procéder par souscriptions. Beaucoup de compatriotes souscrieraient ainsi que quantité d'Américains, surtout du Nord. Que d'acheteurs dès la parution !

Le ministère de la France d'Outre-Mer est rempli de richesses. Il a recueilli l'ancien dépôt de Versailles. Il possède les pièces d'état-civil, les actes dressés par tous les notaires de St-Domingue. De ces actes notariés, un inventaire fort complet a été établi par province, par paroisse, par notaire, et même par nom de client. On peut voir, au ministère, le détail si précieux des propriétés classées par l'Administration des Domaines nationaux et Biens sequestrés. Des cartes anciennes ont été relevées.

Il est triste de comparer l'excellent travail établi d'une manière fort désintéressée et purement scientifique par la France, (alors que St-Domingue n'est, après tout, pour la France, qu'une ancienne colonie), et notre négli-

gence à profiter de ce travail en ne le faisant même pas copier. Il conviendrait que Haïti se souvînt de ses origines et envoyât un historien qualifié pour prendre des copies. Ainsi fait la Dominique en Espagne. Ainsi fit le Canada en France. M. Laroche voulut bien nous abriter, avec notre secrétaire et sa machine, dans une pièce spéciale. Nous eûmes ainsi le loisir de prendre des notes sur les volumes de Moreau. La maladie nous arrêta au Tome 85. Que d'autres continuent. M. Laroche accueillerait avec plaisir une Mission haïtienne.

Cet historien qu'Haïti devrait envoyer, que de merveilles il découvrirait aux Archives Nationales, à la Nationale, à la Marine, pour ne citer que les plus importants dépôts!

Et chez les marchands! Sans mentionner les ouvrages classiques sur St-Domingue, que de trésors: lettres de Dessalines, de Christophe, de Toussaint! Que de bonnes copies de l'époque, à défaut des originaux! Les Américains du Nord, grâce à leurs dollars, rafflent presque tout. Mais ils ne connaissent pas toutes les librairies. L'histoire d'Haïti dort dans les cartons. Quel gouvernement la réveillera?

Le Musée National d'Haïti.

Par Luc Dorsainville.

Le Musée National est une création de Monsieur Sténio Vincent qui, en 1937, était Président de la République d'Haïti. C'est en Octobre de cette année 1937 que le bâtiment, qui avait été construit, à l'aide de fonds qu'il avait pu personnellement mettre en réserve, a ouvert sa porte au premier Conservateur qui avait été désigné. Monsieur le Général Nemours (1er Octobre 1937) était un bien digne homme pour pareille fonction. Historien de Toussaint Louverture et de la guerre de l'Indépendance, le Général Nemours, après avoir été un ancien de Saint Cyr de France, avait été Ministre d'Haïti à Paris, où il avait fréquenté les bibliothèques publiques et les Musées.

Assisté de Monsieur Félix Viard, membre d'une commission de classement des Documents historiques, en vue de préparer l'inauguration solennelle du Musée, le Général Nemours fit de son mieux et put être prêt en trois mois. Ainsi le 23 Janvier 1938, Monsieur Sténio Vincent eut la joie d'inaugurer l'Institution qui, en juste reconnaissance, allait être placée sous son vocable.

En effet, il avait fallu attendre 133 ans (après le 1er Janvier 1804) pour avoir une Maison Nationale où l'on pourrait désormais conserver les vestiges des gloires et les reliques de nos Héros, les attestations de notre civilisation propre et celles des degrés de culture à travers les ans qui s'égrenent.

En ce jour du 23 Janvier 1938, à part des autographes des «Glorieux Ancêtres» comme l'on aime si bien dire chez nous, et quelques pièces de monnaie ou deux ou trois statues en plâtre, vestiges de la magnificence du Roi Henri Christophe recueillis à Milot et dans l'ancien Palais de Sans Souci saccagé et incendié après la mort de l'homme puissant et génial qui avait créé de toute pièce sa part de Nation, dans les parties de l'Artibonite et du Nord, il n'y avait plus que quelques tableaux (14 en tout), une statuette, œuvre d'art d'une expression remarquable : «*L'esclave Africaine*» du sculpteur Bracony (1877), l'Ancre de la «*Santa-Maria*» de Christophe Colomb qui a été jadis retrouvée à l'endroit même où la capitane du Découvreur fit naufrage en 1492, — un *tronc d'arbre pétrifié* qui date d'avant la venue de l'homme sur la terre — une *dent de mâchoire* ayant appartenu au Roi Henri Christophe, et, c'était tout.

La gestion de Monsieur le Général Nemours dura du 1er Octobre 1937 au 14 Octobre 1938.— Le 25 Novembre de cette année 1938, le Gouvernement lui ayant confié un autre poste, dans l'Administration Publique, il eut pour remplaçant au Musée, l'écrivain Monsieur Stéphen Alexis qui resta en charge jusqu'en Août-1943, époque à laquelle on lui donna pour successeur

Monsieur Luc Grimard, poète, romancier et journaliste. Mais le 24 Juillet 1945, ce dernier était victime de la fantaisie du dictateur qui s'appelait chez nous Elie Lescot et qui le fit remplacer par Monsieur Placide David, écrivain et historien de talent. Celui-ci resta en charge, de ce mois de Juillet 1945 au 13 Septembre 1946. Et c'est depuis ce 13 Septembre 1946 que j'ai été appelé au poste de Conservateur du Musée National, mon prédécesseur ayant été nommé Ministre Plénipotentiaire d'Haïti à Paris.

La première impression que j'éprouvai, en prenant possession de ma nouvelle charge, était vraiment pénible, car je me trouvais au milieu d'une vaste salle rectangulaire où le vide avait gardé trop de place. Je n'en blâme personne, parce que, par les archives qu'ont laissées les quatre premiers conservateurs, j'ai trouvé la preuve des suggestions que les deux derniers surtout avaient faites et auxquelles l'Autorité Supérieure n'avait jamais pensé, avant le 16 Août 1946, à donner une suite heureuse.

Quant au Général Nemours il avait eu le mérite d'avoir intelligemment aidé Monsieur Sténio Vincent, Président de la République, à organiser le premier Musée d'Etat en Haïti, car il y avait eu auparavant le Musée privé du Petit Séminaire Collège Saint Martial de Port-au-Prince où, collégien, j'aimais bien aller voir quelques rares vestiges de ce que fut la présidence d'Alexandre Pétion ou l'Empire de Faustin Ier ou encore une collection des bois de forêt et quelques autres objets précieux dont je n'ai plus le souvenir.

Et ailleurs, rien d'autre.....

Bref, je réagis sans désespérer contre la pénible impression du début et je me mis résolument au travail en m'imposant la tâche de créer des sections de sciences et de faire, en quelque sorte, la guerre au vide, en vue de l'enrichissement et de l'agrandissement du Musée.

Le Président Estimé, que je mis au courant de la situation, me promit tout son concours personnel. Et depuis, il ne m'a jamais déçu. Mais le Chef de l'Etat n'a pas que le Musée à secourir ; il a, avant tout, toute une Haïti à refaire.

Il nous faudrait, par conséquent, à Lui et à moi, le concours du public lettré et aussi des Chambres Législatives qui auraient bien pu se rappeler, au vote du Budget Général de la République, que l'Etat se doit d'inscrire dans le chapitre y afférent une allocation suffisante à l'évolution du Musée National... Dans tous les cas, j'ai bon espoir qu'au cours de la session Législative du début de cette année, le Chef de l'Etat prendra Lui-Même l'initiative d'une proposition qui sera certainement agréé par MM. les Députés et Sénateurs dont le patriotisme n'est jamais pris en défaut.

En attendant, je peux dire avoir « vaincu le vide qui me mettait au désespoir : l'espace libre est maintenant dans l'air et non plus sur le parquet, autour des colonnes de l'édifice, ou dans les vitrines. Sans ressources et sans recours au crédit, nous avons plus fait en dix-huit mois que tout ce qui avait été fait en dix ans.

Le bâtiment n'est pas spacieux, comme l'on sait, mais il est bien rempli.

Désormais, ce qu'il faut à notre Musée c'est une autre aile où j'aurai

encore à combattre vigoureusement contre le vide. Cette performance ne me rebutera pas, parce que j'ai la certitude de pouvoir en triompher, dans un délai relativement court.

Au début de cet article, j'ai parlé de Monsieur Sténio Vincent qui, en tant que Président de la République a fondé le Musée National d'Haïti. Je dois, avant de terminer, révéler que redevenu simple citoyen de la République, il a continué sa sollicitude à l'Institution. C'est ainsi que, grâce à son intervention directe j'ai pu recouvrer les principales œuvres d'art que son frère Monsieur B. Vincent, de son vivant, avait destinées au Musée et, qu'après la mort de ce frère, nous étions sur le point de perdre à jamais.

Pour ce qui a trait, d'autre part, aux sections mêmes du Musée, je n'ai pas voulu conserver seulement l'Historique et la Géologique, sous prétexte qu'il manque des moyens pour en créer d'autres. Sans des embryons, en attendant leur agrandissement, le Musée, à mon entendement n'aurait pas eu de sens. Nous avons maintenant nos sections de *conchyliologie*, de *sciences naturelles* (collection des bois du pays) *d'archéologie*, de *numismatique* et quelques spécimen d'oiseaux empaillés.

Notre collection de tableaux s'est enrichie de tous ceux que j'ai pu aller chercher des restes de l'ancien Palais du Centenaire des Gonaïves, et, je noterai pour finir que j'ai pu retrouver à Milot, en parfait état, une Chasuble d'Eglise qui, pour nous, est très précieuse, parce que *Corneille Brêle*, l'ancien Archevêque, et Duc de l'Anse du temps d'Henri Christophe, s'en était revêtu, le jour du couronnement du Roi génial qui a légué la Citadelle au peuple d'Haïti.— Nous possédons, en outre, au Musée, la Plume désormais historique qui vient de servir au Gouvernement Dumarsais Estimé, pour la signature de toutes les pièces importantes consacrant la libération financière d'Haïti, libération qui, comme l'on sait, mit fin, l'an passé, à la tutelle qui continuait de peser sur le pays, du fait de l'Emprunt Extérieur contracté en 1922, sur la place de New York.

Et... j'en passe volontiers, pour ne pas encourir le reproche d'avoir allongé, outre mesure, cet article !

Livres et Revues.

SUR LES RIVES DU PASSE

David (Placide) — CHOSES DE SAINT-DOMINGUE

(Paris — La Caravelle 1947 ; III - 234 p. ; 1 pl.)

Ce volume, dit la préface, est le premier d'une série où l'auteur a essayé de dégager quelques traits de la physionomie de St-Domingue. Historien averti et puisant aux meilleures sources, M. Placide David procède par portraits burinés avec un art précis et alerte. Tour à tour nous voyons défiler le Comte Jean Paquet de Luge, Rossignol Lachicotte, aïeul français de trois grandes familles haïtiennes : les Vieux, les Desdunes et les Rossignol, le général Th. Alexandre Dumas, le conventionnel Billaud-Varenne, venu mourir en Haïti, Alfred de Lauzun, le Colonel de Mauduit, Toussaint Louverture, Pierre de Vaissière, Moreau de St.Méry, le colon Jean-Baptiste Gérard, Jean-Baptiste Lapointe. Tous ces personnages, et quelques autres, sont évoqués d'une façon vivante avec, pour toile de fond, les événements auxquels ils ont été mêlés et qui forment le tissu même de l'histoire de ce pays. Pour notre part, nous sommes particulièrement reconnaissants à l'auteur d'avoir montré que la grande épopée de l'Indépendance n'a pas troublé longtemps l'union spirituelle avec la France. Témoin l'ancien conventionnel Billaud-Varenne qui, moins de douze ans après l'émancipation nationale, se fixait en Haïti; témoins encore les Laprée, les Durrive, les Frédéric Martin, demi-soldes fuyant la Restauration. Tous furent non seulement fraternellement accueillis mais employés d'emblée dans l'administration publique haïtienne. « Depuis lors, dit l'auteur, les rapports d'esprit et de cœur ne firent que croître entre Haïtiens et Français ». C'est là tout ensemble un programme et un acte de foi. Le beau monument qu'il vient d'élever, et dont l'achèvement nous tient désormais à cœur, constitue au Ministre d'Haïti à Paris, outre la valeur littéraire et scientifique certaine de l'œuvre, un droit à notre gratitude pour une si fine et si érudite contribution au triomphe d'une juste cause.

S. B. LANDO

Coicou (Clément) — LES LABOURS.

(Port-au-Prince, C. Beaubrun, 1948 — 116 p.)

Clément Coicou jouit depuis très longtemps d'une belle réputation dans notre monde littéraire. Déjà en 1925, l'Anthologie des Poètes haïtiens de Louis Morpeau reproduisait son poème : A la France Immortelle. Dernièrement, ici même, nous donnions le compte-rendu critique de son recueil de sonnets : Les Reflets. Aujourd'hui, c'est un recueil de poèmes épiques « Les Labours », qu'il livre au grand public. Le principal mérite de M. Coicou est d'avoir puisé ses thèmes dans notre histoire nationale. En des vers parfois

éclatants, (encore et toujours des alexandrins) le poète anime d'un souffle épique les ombres de Dessalines, de Pétion, de Christophe, de Maurepas etc... Il se fait le héraut d'exploits célèbres : sa poésie se meut avec aisance dans ce climat; mais quand il lui arrive de sortir de cette sphère et d'être le chantre de pâles incidents, comme dans l'échauffourée de Delmas, il réussit moins bien.

L'auteur des «Labours» reste très attaché à la prosodie ancienne. Ne recherchons pas dans ses poèmes cette puissante et solennelle inspiration qui fait jaillir des strophes riches de sens, de couleurs, d'images, des strophes taillées comme des émaux et où les coupes révèlent un ouvrier rompu aux savantes subtilités de l'art. Non! Sa poésie nous apparaît comme celle d'une de ces âmes simples et nobles, qui chantent et à qui l'exaltation enlève parfois jusqu'au souvenir du salutaire conseil de Théophile Gautier : «Sculpte, lime, cisèle...»

Avoir voulu immortaliser en des vers classiques les héros de notre histoire, c'est là le grand mérite de Clément Coicou, pour lequel il convient de le féliciter sans réserve.

P. V.

Morpeau (Hélène) — LE RÔLE DE LA JEUNE FILLE DANS LA FAMILLE.
(Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, 1947 — 36 p.)

Sous ce titre, Melle. Hélène Morpeau a réuni deux conférences dédiées à la jeunesse féminine haïtienne : «Le Rôle de la jeune fille dans la famille» et «Qu'elle est la plus belle chose qu'une jeune fille puisse désirer?». Questions auxquelles la conférencière répond avec succès dans des pages vibrantes de foi, de piété et de catholicisme.

P. V.

DURAND (Franck Alphonse) — LA RIVALITE ANGLO-AMERICANO-SOVIETIQUE. (Port-au-Prince, Imprimerie du Commerce, 1947 — 80 p.)

Dans son étude très consciencieuse, M. Durand analyse avec beaucoup d'exactitude les causes profondes de la rivalité anglo-soviétique, de l'opposition entre les Etats-Unis et la Russie et de l'hostilité américano-japonaise. Les différentes étapes et manifestations de cette triple rivalité sont mises en relief, avec citation des principaux événements et des grandes dates de l'histoire contemporaine. Les intentions secrètes du traité de Simonoski, notamment sont judicieusement indiquées.

M. Durand fait en outre de louables efforts pour rester impartial. Y est-il parvenu? Comme il promet dans son Avant-propos, il ne se déclare «ni communiste ni bourgeois», mais il ne peut s'empêcher, en tant que patriote haïtien de juger sévèrement les Etats-Unis d'Amérique et d'accorder toute son indulgence au pays des Soviets et au Japon. C'est son droit et nous ne saurions le blâmer d'avoir jugé en citoyen dominé par l'amour de son pays.

Mais nous aurions aimé que M. Durand répondît avec netteté à la question posée dans le titre de son ouvrage; un conflit est-il imminent? et à

celle qu'il se propose de résoudre ensuite : comment éviter ce conflit ? A la première il semble répondre affirmativement, lorsqu'il écrit à la page 36 «un choc qui paraît inévitable aux yeux des moins pessimistes»... Quant à la seconde, il y fait cette réponse trop générale pour ouvrir la voie à une méthode efficace : «Seule une politique de conciliation à base de solidarité et de fraternité universelle, pourrait garantir à l'humanité une ère de paix généreuse et féconde». Sans doute, mais comment renverser les redoutables obstacles qui s'opposent à cette politique ? Peut-être M. Durand pense-t-il qu'il y faudrait une conversion du cœur humain et que tout espoir de l'obtenir est perdu ?

VIAUD (Léonce) — LA PERSONNALITE D'ANTENOR FIRMIN
(Etude psychologique) (Imprimerie V. Valcin, Port-au-Prince 1948 — 80 p.)

M. Léonce Viaud, dans une courte brochure, glorifie la vie héroïque, intellectuelle, politique et morale de celui, qui, en écrivant «De l'Egalité des Races Humaines» fut, en Haïti, l'initiateur des études ethnologiques.

DENIS (Lorimer) et PAUL (Emmanuel C.) — «ESSAI D'ORGANOGRAPHIE HAITIENNE». (Imprimerie V. Valcin, Port-au-Prince 1948 — 38 p. 20 fig.)

Cinq chapitres, agrémentés de nombreuses photographies, ont été consacrés, par MM. Denis et Paul, à la description des instruments de musique populaire que possède le Musée du Bureau d'Ethnologie de Port-au-Prince. Les auteurs ont distingué : les instruments par percussion (tambours, ogan, açon), par secouement (tchatcha, tchanci, crécelle), par frottement, (grage, joucoujou), par air (flûte, lambi, vaccine) et à cordes (tambour maringouin).

Cette brochure est une utile contribution à l'Ethnographie haïtienne.

HEROS D'HAITI

«Aussi passionnant qu'un roman historique», ainsi est décrite par l'éditeur «Le Libérateur Noir» une biographie de Toussaint Louverture écrite, après cinq ans de recherches intensives par son compatriote Stephen Alexis, Ministre d'Haïti à Londres. Tous les écoliers français connaissent l'histoire de Toussaint Louverture mais elle est moins familière en Angleterre. C'était un esclave noir qui lança un défi étonnant à Napoléon, s'éleva au pouvoir, comme libérateur de son peuple et finit ses jours en exil dans une forteresse de France. L'auteur de «Libérateur Noir» vient d'être nommé délégué permanent d'Haïti aux Nations Unies.

(Extrait du «John O'London's Weekly» 5 mars 1948).

AYA BOMBE (Janvier, Février 1948, No. 4 et 5 — 32 p.)

La belle revue haïtienne continue à allier à une impeccable présentation, une très riche documentation photographique digne des meilleures revues européennes et un souci d'objectivité tout à fait remarquable.

Les lettrés liront en particulier avec grand intérêt un article du Dr Rulx Léon sur José Maria de Hérédia.

THEMIS (Décembre 47 - Janvier 48, No. 3 ; Imprimerie de l'Etat — 24 p.)

La revue de l'association des étudiants en droit présente un sommaire imposant d'articles d'une vaste érudition et d'une parfaite tenue littéraire. Le numéro auquel ont collaboré professeurs et étudiants est une belle réussite et s'adresse non seulement aux juristes mais à tout le public cultivé. De nombreux documents sur l'histoire haïtienne et un article d'une puissante envolée lyrique de Léon Laleau consacré à J. J. Dessalines retiendront spécialement son attention.

LE CADUCEE (Janvier - Février 1948, No. 34 — 20 p.)

Le numéro de février du *Caducée* apporte au public les échos des aspirations de la jeunesse estudiantine médicale haïtienne, présentés le plus souvent avec beaucoup d'humour et d'esprit.

On y trouve également de solides articles techniques des professeurs : Les effets de la transpiration (Dr Mode), «La prostatectomie» (Dr Pierre-Louis), et des extraits du cours inaugural du Dr Longuet.

REVUE GUADELOUPEENNE (Basse-Terre ; Imprimerie Officielle ;
Oct. 1947, No. 13 — 32 p.)

C'est comme un sympathique reflet de cet autre foyer de la culture française dans les Amériques que se présente la Revue Guadeloupéenne. Elle comprend un grand nombre d'articles d'histoire locale, et des informations sur le développement économique de l'île.

CUADERNOS DOMINICANOS DE CULTURA (Ciudad Trujillo,

La Editorial Perdomo Hnos, Novembre 1947, No. 51 — 71 p.)

Conjonction a reçu le No 57 de l'intéressante Revue dominicaine «Cuadernos Dominicanos de Cultura».

Nous avons lu avec intérêt «Creacion y comprehension» article dense et original où M. Rafael Diaz Niese fait preuve d'une connaissance fort poussée de la littérature, de l'art et de la musique modernes.

L'article de M. Denis L. Ropa sur «L'existentialisme français et ses nouvelles perspectives» est d'une grande clarté et témoigne d'un sens critique très sûr.

L'HEBDOMADAIRE «LES GRIOTS»

Les articles intéressants ne font pas défaut dans les premiers numéros de ce journal. Notons dans le No 4 le plan de réforme de l'éducation Haïtienne que trace M. René Chalmers. La place qu'il veut donner à l'Education Physique, jusqu'ici si négligée en Haïti, la façon dont il conçoit l'enseignement des Sciences Sociales, font qu'on lit son article avec intérêt.

Deux articles dans le No 4 encore : le premier «Aspect Social de la communauté haïtienne» par MM. Aubourg et Viaud, le second «Grandeur et Misères d'une classe» par Abderrhamann, traitent avec une parfaite clarté le problème délicat des rapports de l'élément noir avec l'élément mulâtre.

Nous avons été retenus surtout par le thèse d'Emmanuel C. Paul sur la Société haïtienne, dont «Les Griots» ont entrepris la publication.

Ce journal est d'une excellente tenue.

IV

CHRONIQUE

A l'Institut

LES «MARDIS RADIODIFFUSES».

Voici la suite du programme des conférences publiques, prononcées à l'Institut Français, au cours du 2e trimestre de l'année scolaire 1947-48 :

Le 24 février 1948 : «L'esthétique de Marcel Proust» par le Dr. Georges de Corganoff, professeur à la Faculté de Médecine.

Le 2 mars 1948 : «Victor Hugo et l'Espagne» par Jean Camp, Attaché Culturel de France au Mexique.

Le 9 mars 1948 : «L'enseignement du Français dans les Universités des Etats-Unis» par Frédéric Hoffherr, professeur à Columbia University.

Le 16 mars 1948 : «L'évolution des techniques au Moyen-Age» par Elie Bertrand, professeur à l'Ecole Normale d'Haïti.

A l'issue de ces conférences les films documentaires suivants ont été projetés :

- «Oliviers et Moulins au pays niçois»
- «Aubusson»
- «Le cours du Rhône»
- «Suite Française»

Tous ces films appartiennent à la filmothèque de l'Institut Français d'Haïti.

LA CONFERENCE DU DR. DE CORGANOFF.

C'est devant un public particulièrement brillant que, le 24 février 1948, le Dr. Georges de Corganoff, professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince, prononça sa conférence sur «l'Esthétique de Marcel Proust». L'aisance et le talent du Dr. de Corganoff emportèrent la sympathie et c'est salué de vifs applaudissements que le conférencier quitta l'estrade. Monsieur Lando, directeur de l'Institut Français, avait présenté le Dr. de Corganoff en ces termes :

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

Il y a quelques jours, j'écrivais à Son Excellence M. Maurice Laraque, Ministre de l'Education Nationale, pour lui soumettre, conformément à l'ac-

cord culturel franco-haïtien, les titres scientifiques du Dr. Georges de Corganoff, dernier venu de notre Mission Universitaire. Pour nombreux et impressionnants qu'ils soient, ces titres, je ne les étalerai pas ici. Je soulignerai seulement que ce bagage est celui d'un homme qui n'a pas encore franchi, — il s'en faut, — le cap de la trentaine. Peu d'années le séparent des amphithéâtres parisiens où il a fait ses études, et, cependant, à Paris même, avant de s'envoler vers les Antilles, il avait déjà pris un pied solide dans l'enseignement médical. Délibérément, c'est dans le général qu'il a résolu de se spécialiser. Sa branche, c'est, essentiellement la biologie médicale, cette philosophie de la médecine. Ceux qui ont eu, comme moi, le privilège d'écouter sa leçon inaugurale savent avec quelle élévation d'esprit, avec quelle originalité, le Dr. de Corganoff sait dominer une science tentaculaire et subdivisée entre toutes. Le Dr. de Corganoff s'est persuadé et a persuadé ses collègues et étudiants de Port-au-Prince que là, autant et peut-être plus qu'ailleurs, une courageuse et féconde synthèse est possible et même nécessaire.

A une formation médicale des plus solides, notre conférencier de ce soir joint un talent littéraire et philosophique qui, à lui seul, comblerait un esprit moins ambitieux. En cela, il marche sur les pas de nombreux aînés : nos grands médecins fidèles à une riche tradition humaniste ; ils ont nom : Duhamel, Pasteur Vallery-Radot, Henri Mondor pour ne citer que des contemporains.

Je ne sais, au fond, qui va, dans un instant, monter sur cette estrade. Sera-ce le Dr. Georges de Corganoff, professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince ou, plutôt, Georges Rivane, critique littéraire, auteur d'un ouvrage considérable sur Proust, le plus original, à mon avis, de tous ceux qui, depuis de nombreuses années, ont été publiés sur ce romancier génial.

Quoi qu'il en soit, je crois pouvoir vous assurer que vous allez assister à une causerie d'une qualité tout à fait exceptionnelle.»

M. JEAN CAMP, HOTE DE L'INSTITUT FRANÇAIS.

Attaché Culturel près de l'Ambassade de France à Mexico, M. Jean Camp, au cours du voyage à travers les Républiques de l'Amérique Centrale, que le Gouvernement Français lui avait donné mission d'accomplir, s'est arrêté à Port-au-Prince où il a passé quelques jours.

M. Jean Camp a donné en Haïti trois conférences :

La première : «Victor Hugo et l'Espagne» à l'Institut Français. Nous isolons de la présentation de M. Lando, ces quelques phrases qui renseigneront nos lecteurs sur la carrière de M. Jean Camp :

«Agrégé, Docteur, ancien professeur à l'Ecole Supérieure aéronautique, à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles de Sèvres, à l'Ecole des Sciences Politiques, chargé de l'inspection générale de l'espagnol, Chef de Cabinet de plusieurs ministres de l'Education Nationale, M. Jean Camp est un prince authentique de notre Université.

Ces activités académiques particulièrement fécondes sont doublées, chez

lui, depuis toujours, d'une très belle et très riche œuvre littéraire. Poète, romancier, essayiste, traducteur averti, auteur dramatique, il est, avec Jean Cassou, le chef de file de nos hispanisants. Au moment même où je vous parle, une pièce de lui, adaptée d'après Garcia Lorca, triomphe sur la scène parisienne.

Diversité des dons, virtuosité d'un grand artiste de la plume, imagination et sensibilité d'une rare profondeur, M. Jean Camp dissimule tous ces dons sous une simplicité et une urbanité de grand Parisien. Mais ce Parisien est aussi un haut fonctionnaire scrupuleux qui fut deux fois, à l'heure du péril suprême, soldat au service de sa patrie. Le caractère et l'esprit de sacrifice ne le cèdent en rien chez lui aux vertus intellectuelles. Les honneurs et les récompenses — toutes méritées — ne lui ont pas manqué. Titulaire de la Médaille de la Résistance française, anglaise et américaine, M. Camp est Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, lauréat de l'Académie française ; Vice-Président de la Société des Orateurs et Conférenciers...»

La 2ème conférence de M. Camp, donnée sous les auspices de l'Alliance Française, avait pour titre : «Les poètes de la Résistance».

La 3ème, prononcée à la Faculté de Droit pour la Société d'Histoire et de Géographie, traitait de l'«Universalité d'un poète provençal : Mistral».

LA CONFERENCE DU PROFESSEUR HOFFHERR.

Le mardi 9 mars 1948, c'est le professeur Hoffherr qui prit la parole à l'Institut Français. M. Lando, directeur de l'Institut Français rappela dans sa présentation la brillante carrière du conférencier :

«Nul, plus que le Professeur Frédéric Hoffherr, n'est compétent pour nous parler de l'enseignement de notre langue et de notre littérature aux Etats-Unis. Chef du «Département français» d'un grand Collège incorporé à la fameuse Columbia University, il a derrière et devant lui une longue et brillante carrière, ayant formé mainte et mainte promotion d'étudiants américains au goût et à l'usage de notre civilisation.

Mais M. Hoffherr n'est pas seulement un grand universitaire français qui a brillamment réussi aux Etats-Unis. C'est aussi, tout court, un grand, un très grand Français.

La seconde guerre mondiale l'ayant surpris dans le Nouveau Monde, loin de s'abandonner, comme tant d'autres, à un attentisme confortable, il ne vit dans l'éloignement des champs de bataille et de la mère Patrie qu'une incitation de plus à servir activement les intérêts véritables de la France en contribuant au regroupement de ses forces combattantes. Gaulliste de 1940 — cette catégorie de Français fut, à l'étranger comme à l'intérieur bien plus nombreuse que ne voulait le reconnaître ici M. André Philip — M. Hoffherr a été, à New-York, un des inspirateurs et signataires de la charte de «France Forever». Directeur des Services de Presse, Radio et Information de la France Libre, il fut avec Geneviève Tabouis le fondateur et le co-directeur de l'hebdomadaire français «Pour la Victoire».

A New York aussi, il organisa avec, à ses côtés, H. Focillon, J. Maritain, H. Laugier, Gustave Cohen et d'autres encore, la première Université de la France libre, je veux dire cette Ecole Libre des Hautes Etudes encore vivante et que fréquentèrent de nombreux Haïtiens fraternellement mêlés à nos jeunes compatriotes.

Le Gouvernement des Etats-Unis fit appel à sa grande compétence pour servir de speaker et de script writer, durant la guerre, aux émissions «la Voix de l'Amérique» — office of War information.

Chevalier de la Légion d'Honneur, médaille militaire, croix de guerre, croix du Combattant volontaire, M. Hoffherr a été représentant de la France libre, du Comité de Londres et du Comité d'Alger au Comité Interallié, puis au Comité des Nations Unies dont il fut Vice-Président.

«General Editor» des publications universitaires et scolaires de la maison Harper Brothers, notre conférencier s'apprête à se rendre en France, via La Martinique, pour envisager avec les éditeurs de la métropole, encore gênés par les suites de la guerre, l'impression de textes classiques français en Amérique. Haïti est un jalon français et naturel sur sa route. Il n'est venu que pour un repos qu'il apprécie et savoure très particulièrement. Notre Institut ne lui en est que plus reconnaissant d'avoir accepté avec tant de bonne grâce de monter ce soir sur cette estrade où je considère comme un honneur de m'effacer rapidement devant lui».

LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS S'ENRICHIT.

Le 30 Janvier 1948, l'Institut Français avait reçu déjà de Paris, plus de 50 ouvrages intéressant tant la Littérature et la Philosophie, que le Droit, la Médecine ou la Linguistique.

Mais, le 22 Mars, ce fut un arrivage plus abondant encore : 650 ouvrages classiques, expédiés par la Direction générale des Relations Culturelles.

Vigny, Stendhal, Rousseau, La Fontaine, Mérimée, etc...

Chaque livre ayant été envoyé en un grand nombre d'exemplaires, l'Institut Français va pouvoir en faire don aux Bibliothèques, Lycées et Collèges de la République.

L'INSTITUT FRANÇAIS AUX CAYES.

M. Edmond Pierre, Président du Cercle Juvénia des Cayes a invité M. Jacques Butterlin, professeur à l'Institut Français d'Haïti, à répéter le 20 mars dernier la conférence qu'il avait prononcée à Port-au-Prince sur «La Bombe Atomique».

Toute l'élite intellectuelle de la charmante ville du Sud était venue entendre l'orateur et plus de deux cents personnes étaient présentes. La séance a été rehaussée par la présence de S. E. M. Georges Honorat, Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, qui malgré la fatigue du voyage a accepté de présider effectivement la réunion, accompagné de M. Jean Léonard, Préfet des Cayes.

Le conférencier a été spirituellement présenté par M. Samuel Pressoir, professeur au Lycée Philippe Guerrier.

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Summer — Port au Prince — Haïti
Téléphone : 5452**

ABONNEMENT ANNUEL (6 numéros) :

**En Haïti : 3 dollars
a l'Etranger : 3 dollars 50
Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)**

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

**ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)**

**FREMY SEJOURNE
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)**

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

